

---

# RAPPORT ANNUEL 2023

---

Comité d'examen du  
programme de  
défense biologique  
et chimique

---

Jonathan Van Hamme, Ph.D.  
(président)

Heinz-Bernhard Kraatz, Ph.D.,  
FRSC

Christine Vande Velde, Ph.D.

---

Octobre 2024

---

**Droit d'auteur 2024**

**Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique**

Le contenu du présent rapport est assujéti aux dispositions de la Loi sur le droit d'auteur, aux lois, politiques et règlements du Canada et aux accords internationaux. Ces dispositions permettent d'identifier la source de l'information et, dans certains cas, d'interdire la reproduction de documents sans permission écrite.

**RAPPORT ANNUEL 2023**  
**COMITÉ D'EXAMEN**  
**DU PROGRAMME DE DÉFENSE BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2023.....</b>	<b>5</b>
<b>OBSERVATIONS .....</b>	<b>10</b>
Généralités.....	10
Menace .....	10
Respect de la politique et des conventions internationales .....	10
Capacité défensive .....	11
Suspension ou restriction de certaines activités liées à la défense chimique au CRS.....	11
Autres observations relatives à la sécurité, à la santé au travail et connexes.....	14
Cadre de gestion des risques.....	14
Gestion des matériaux hautement toxiques .....	15
Sécurité Générale.....	17
Officiers de la sécurité .....	19
Recherche à double usage préoccupante.....	20
Risques pour les employés civils appuyant la formation avec agents de guerre.....	20
Protection contre le feu.....	21
Protection respiratoire.....	21
Surveillance de l'acétylcholinestérase.....	22
Médecin conseil.....	22
Infrastructure & Équipement.....	22
Sécurité .....	24
Préparation et réponse aux situations d'urgence .....	24

Protection de l'environnement.....	26
Déclarations d'impact sur l'environnement .....	26
Considerations environnementales et OnTAP.....	27
Espèces en péril .....	27
Gestion des sites contaminés .....	27
Réponse aux déversements.....	27
Autres Observations .....	28
CRS/BFC Suffield .....	28
RDDC Toronto .....	30
Centre des sciences pour la sécurité (CSS) .....	32
Quartier Général RDDC.....	32
Commandement du renseignement des Forces canadiennes, SMA (Politiques) et Affaires mondiales.....	35
Quartier général de l'État-major interarmées stratégique .....	38
Directeur de la défense CBRN interarmées (DDCBRNI).....	40
Quartier Général du Groupe de Services de Santé des Forces Canadiennes.....	41
École des pompiers et de défense CBRN des FC (E Pomp FC).....	45
2e Groupe-brigade mécanisé du Canada .....	47
Centre scientifique canadien de la santé humaine et animale (CSCSHA) .....	49
Conseil de santé et sécurité de RDDC Environnement.....	49
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>50</b>
<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>50</b>
<b>ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ.....</b>	<b>51</b>

## INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a pour politique d'exercer des pressions en vue de faire adopter à l'échelle mondiale des traités exhaustifs et vérifiables interdisant toutes les armes biologiques et chimiques. Dans cette optique, notre pays est partie prenante de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction* (aussi appelée Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines, ou CIABT), et de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'usage des armes chimiques et sur leur destruction* (appelée aussi Convention sur l'interdiction des armes chimiques, ou CIAC).

Toutefois, tant que la menace découlant de telles armes subsistera, que ce soit parce que des États ou des groupes non étatiques en possèdent ou en posséderont, notre gouvernement a le devoir manifeste de veiller à ce que les membres des Forces canadiennes soient équipés et formés pour se prémunir contre une exposition à des agents biologiques et chimiques employés à des fins guerrières. Cette protection est nécessaire non seulement durant les missions à l'étranger, mais également si des militaires interviennent au Canada lors d'attaques terroristes ou d'autres urgences nationales impliquant de telles substances.

Cela dit, la population canadienne de même que la communauté internationale réclament l'assurance que la politique du gouvernement, à savoir de maintenir uniquement une capacité défensive dans ce domaine, est respectée à la lettre, et que les éventuels travaux de recherche et de développement ou les activités de formation en ce sens s'effectuent de manière professionnelle moyennant un minimum de risques pour la sécurité publique ou l'environnement.

Pour le garantir, en mai 1990, le ministre de la Défense nationale a ordonné la mise sur pied du Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique (CEPDBC ou « le Comité ») en complément du Conseil consultatif sur les sciences appliquées à la Défense. À présent, le CEPDBC œuvre en dehors du gouvernement. Son mandat consiste à examiner de manière indépendante les travaux de recherche et les activités de formation touchant la défense biologique et chimique (DBC) auxquels s'adonne le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes, dans le but de vérifier si ces activités ont un caractère purement défensif et se font de manière professionnelle, tout en posant un minimum de risques à la sécurité publique ou à l'environnement.

Normalement, le comité comprend trois spécialistes de disciplines scientifiques en rapport avec la DBC comme la chimie, la microbiologie et la toxicologie ou neurologie. Un d'entre eux est choisi par le Comité lui-même pour le présider. Les nouveaux membres sont désignés par le président, à partir de candidatures proposées par des sociétés et des associations professionnelles telles que la Société royale du Canada, la Fédération canadienne des sociétés de biologie, la Société canadienne des microbiologistes, l'Institut de chimie du Canada, la Société de toxicologie du Canada et l'Association canadienne des neurosciences. Le président veille également à ce qu'un membre du personnel administratif exerce les fonctions d'officier de direction pour le Comité.

Voici sa composition au 1<sup>er</sup> avril 2023 :

Dr. Jonathan Van Hamme (président du Comité)  
Professeur de microbiologie, Université Thompson Rivers

Dr. Heinz-Bernhard Kraatz, FRSC  
Professeur de chimie, Université de Toronto

Dr. Christine Vande Velde  
Professeure de neurosciences  
Université de Montréal et Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Le Brigadier-général (retraité) J. J. Selbie agit à titre d'officier de direction auprès du Comité.

Activités cycliques annuelles du Comité :

- Séances d'information portant sur les questions de DBC données à Ottawa par des représentants du Quartier général de la Défense nationale (QGDN) et de Affaires mondiales Canada (AMC).
- Visite d'une sélection d'établissements d'instruction et de formations ou d'unités opérationnelles des FAC où ont lieu des activités DBC, ainsi que des centres R et D gouvernementaux connexes (pour la plupart relevant du MDN) comme Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) situé à Suffield, en Alberta (où nous nous rendront chaque année).
- Participation à divers exercices de DBC, cours de formation, ateliers, séminaires, colloques, etc. organisés par les FAC ou le MDN.
- Publication diffusée dans le domaine public d'un rapport annuel qui contient des observations, des constatations et des recommandations clés.

Les rapports annuels du Comité, qui remontent jusqu'en 1991, peuvent être consultés sur le site Web du CEPDBC ([www.cepdbc.ca](http://www.cepdbc.ca)). Aucun rapport n'a été publié en 2010 à cause d'un retard dans le renouvellement du mandat du Comité.

Le travail du Comité est financé grâce à une contribution du ministère de la Défense nationale.

## RÉSUMÉ

Son programme de séances de visite et de vérification en 2023 n'ayant révélé aucun indice à l'effet contraire, le Comité conclut que :

- le MDN et les FAC respectent pleinement la politique du gouvernement du Canada pour ce qui est de maintenir une capacité de lutte biologique et chimique purement défensive;
- les travaux de recherche et de développement et les activités de formation DBC menés par le MDN et les FAC respectent les obligations du Canada en tant qu'État partie à la CIABT et à la CIAC;
- selon les observations du Comité, les travaux de recherche et de développement ainsi que les activités de formation DBC menés par le MDN et les FAC ne posent aucune menace apparente pour la sécurité publique ou l'environnement;
- le programme DBC est sans pratiques dissimulées ni duplicité.

De temps à autre, le Comité discerne des besoins d'améliorer les pratiques et procédures en matière de sécurité et d'environnement ou le professionnalisme du programme DBC, qu'il exprime sous forme d'observations générales ou de recommandations particulières.

D'importance particulière cette année suite aux observations du Comité lors de sa visite au Centre de recherche de Suffield, le SMA (RDDC) a décidé de suspendre ou de restreindre certaines activités de recherche et de développement liées à la défense chimique ainsi que les activités de formation, en attendant un examen de la gestion des risques.

Le Comité propose cette année deux nouvelles recommandations. Nous continuerons également de poursuivre avec les autorités du MDN et des FAC une résolution mutuellement satisfaisante des sept recommandations formulées dans les rapports annuels précédents.

## ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2023

Les activités du comité en 2023 étaient les suivantes :

- **Centre scientifique canadien de santé humaine et animale (CSCSHA) (Winnipeg, 15 mai) :** Par l'aimable invitation du directeur général scientifique, nous avons visité le Centre scientifique canadien de santé humaine et animale, qui abrite le Laboratoire national de microbiologie (LNM) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), et le Centre national des maladies animales exotiques (CNMAE) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).
- **RDDC Centre de recherche Suffield (CRS) (16-18 mai) :** En rencontre avec le directeur du centre et le personnel, nous avons suivi le programme de présentations et de discussions suivant :

- une présentation globale et une discussion du rôle, de la mission et des tâches du CRS, de son organisation, son infrastructure, son allocation des ressources, sa dotation en personnel, ses activités et initiatives notables entreprises au cours de la dernière année, ses engagements interministériels et internationaux, et d'autres points importants
- une présentation générale et une discussion du programme courant de R et D de DBC et des projets associés en cours au CRS
- un examen de tous les contrats de R et D de DBC attribués à des organismes externes et des présentations sur une sélection de contrats par les chercheurs sous contrat
- discussions avec les chefs des sections de défense contre les menaces biologiques, de défense contre les menaces chimiques, et de la gestion des victimes, sur leurs travaux
- une mise à jour sur la surveillance des recherches biologiques potentiellement à double usage préoccupantes (RDUP)
- discussion des aspects de la menace des armes chimiques et biologiques ayant un impact significatif sur les travaux actuels de R et D
- un examen et discussion des inventaires d'agents microbiologiques ou viraux et des toxines, y compris les protocoles et procédures pour leur gestion
- inspection des stocks microbiologiques, viraux et de toxines et des installations de laboratoire
- un examen et discussion des stocks d'agents chimiques, y compris les protocoles et procédures de gestion
- inspections de certains stocks chimiques
- une mise à jour sur la conformité du CRS à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, et à ses règlements associés
- une revue et discussion des transferts d'agents chimiques ou de matières biologiques pathogènes provenant du CRS au cours de la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 30 avril 2023
- une présentation et discussion du programme de formation en DBC et d'autres activités au Centre de technologie antiterroriste
- un examen et une discussion du programme de sécurité en place et des questions connexes, y compris :

- un résumé des situations dangereuses ou «quasi-accidents» impliquant de substances biologiques ou chimiques ayant survenus au cours de l'année écoulée et les mesures prises en réponse
- l'état du programme de protection contre le feu
- l'état du programme de protection respiratoire
- l'état du programme de certification des travailleurs manipulant les agents chimiques
- l'état du programme de surveillance de l'acétylcholinestérase (AChE)
- l'état du plan intégré d'intervention d'urgence
- l'état du Système de gestion de la sécurité et de l'environnement
- des rencontres privées avec l'officier de la sécurité générale, le président du Comité sur la sécurité biorisque et le président du Comité sur la sécurité chimique
- une revue et discussion d'un exercice d'intervention d'urgence de la section de la défense contre les menaces biologiques mené plus tôt dans l'année
- une rencontre avec le médecin-chef de la BFC Suffield pour nous mettre à jour sur l'état de préparation de la Section médicale de la BFC Suffield (1 détachement d'ambulance de campagne Suffield) à répondre aux incidents impliquant un agent biologique ou chimique
- une rencontre avec le conseiller médical du CRS pour nous mettre à jour sur les aspects médicaux du programme de santé et sécurité du Centre
- un examen et une discussion du programme courant de développement des infrastructures et sur d'autres problèmes liés aux services ministériels (y inclus la rénovation du bâtiment 010 et la réponse connexe aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux
- un examen et une discussion sur le programme actuel de la gérance environnementale, y compris une réunion privée avec le responsable de l'environnement
- un examen et une discussion sur la découverte et l'élimination de toute munition déterrée et soupçonnée de contenir un agent de guerre chimique ou biologique
- un survol des programmes actuels de sécurité physique et de l'information
- une mise à jour sur l'évolution du cadre de gestion des risques CBRN du CRS

- un survol et une discussion sur les développements locaux reliés aux recommandations pertinentes que contenait notre Rapport annuel de 2022
- une rencontre avec le commandant de la BFC Suffield
- un compte rendu des observations et conclusions initiales du Comité au directeur du centre
- **Quartier général du Groupe des services de santé des Forces canadiennes (QG Gp Svc S FC) – (vidéoconférence, 19 mai) :** Le comité a rencontré le chirurgien général et a été informé par le personnel de la Section de médecine opérationnelle des activités liées à la DBC au cours de la dernière année, y compris les initiatives en formation clinique, la R et D, la collaboration internationale, les affaires réglementaires et l'état du Programme de contre-mesures médicales stratégiques. L'état de la recommandation du Comité d'envisager le remplacement et la réinstallation du dépôt central de matériel médical (DCMM) a également été discuté.
- **Centre de recherche de RDDC à Toronto (Toronto, 29 mai) :** Le Comité a été informé par le directeur du Centre et les cadres supérieurs du rôle du Centre et de son programme de travail actuel. Nous avons également visité deux laboratoires pour un survol des recherches soutenant la DBC, et avons eu une discussion sur les problèmes de gestion actuels liés aux acquisitions, au personnel et au développement professionnel.
- **École des pompiers et de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes (E Pomp FC) – (BFC Borden, 29 mai) :** Le Comité a rencontré le commandant de l'École et des membres du personnel enseignant qui ont fait le point sur le programme de formation en DBC de l'École. Le Comité a également examiné l'équipement de détection, d'échantillonnage et d'identification en service.
- **2e Groupe-brigade mécanisé du Canada (Petawawa, 30 mai) :** Le Comité a reçu des exposés de la part du commandant de brigade, de son état-major et des représentants de l'unité sur les questions de capacité en DBC.
- **Direction de la défense CBRN interarmées (DDCBRNI) (QGDN Ottawa, 31 mai) :** Le directeur du DDCBRNI a informé le Comité du rôle et de l'organisation de la Direction, de l'état d'avancement des projets d'acquisition d'équipements de DBC, des appels à propositions de R&D, de l'évolution de la politique et de la doctrine et de l'Exercice PRECISE RESPONSE – l'exercice d'entraînement pour les pays de l'OTAN en présence d'agents réels, qui se tient normalement chaque année au CRS.
- **RDDC Centre des sciences pour la sécurité – (Ottawa, 31 mai) :** Le Comité a été mis à jour sur l'état des projets biologique et chimique en liaison avec la sécurité CBRNE du Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS), ainsi que des autres activités du Centre conduites avec leurs partenaires domestiques et internationaux.

- **Sous-ministre adjoint (Services d'examen) (QGDN Ottawa, 31 mai)** : Le Comité a rencontré de manière informelle l'équipe chargée de mener un examen du Programme de contre-mesures médicales stratégiques dans le but de partager avec eux nos récentes observations concernant le programme.
- **Direction du renseignement scientifique et technique (QGDN Ottawa, 1er juin)** : Le Comité a été informé de l'évaluation actuelle de la menace des agents de guerre biologique et chimique.
- **Sous-ministre adjoint (Politiques) – (QGDN Ottawa, 30 mai)** : Avec l'aide de représentants d'Affaires mondiales Canada (AMC), le Comité fut informé des changements récents dans l'univers de la sécurité stratégique, ainsi que sur le statut de la CIAC et de la CIABT, y compris une mise à jour sur la conformité du MDN et des FAC. Le Comité a également été informé du soutien apporté récemment à la lutte contre la prolifération des armes biologiques et chimiques, et aux autres activités menées sous les auspices du Programme canadien de réduction de la menace liée aux armes dirigé par AMC.
- **État-major interarmées stratégique (QGDN Ottawa, 1er juin)** : Le Comité a été informé du point de vue de l'état-major interarmées stratégique concernant la gouvernance et la gestion au niveau stratégique des fonctions de DBC, y compris les développements récents en lien avec la recommandation de 2022 du Comité selon laquelle une initiative de renouvellement soit entreprise pour, entre autres, examiner et mettre à jour les DOAD sur la défense CBRN, définir l'entreprise, et assurer l'alignement correct de la définition et de l'exécution des responsabilités, autorités et obligations.
- **Siège administratif de RDDC (Ottawa, 2 juin)** : Le SMA (RDDC) a présidé une discussion sur les enjeux actuels avec des experts en la matière du siège social de RDDC. Les points à l'ordre du jour comprenaient une mise à jour sur la mise en œuvre du programme de science et technologie de défense et de sécurité, les efforts en défense et sécurité CBRN au sein du programme, les modes de prestation de la recherche corporative, nationale et internationale, l'état des réponses aux recommandations du rapport annuel 2022 du Comité et nos observations préliminaires faites lors du cycle de visites en 2023.
- **Conseil de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) de RDDC (QGDN Ottawa, 13 juin)** : L'officier exécutif du comité a assisté à la réunion du conseil en tant qu'observateur. Le Conseil se réunit, au besoin, pour examiner et hiérarchiser les problèmes ESS de haut niveau au sein de RDDC, informer le SMA des risques émergents et fournir une orientation stratégique et des conseils aux plans d'action de la direction.
- **Exercice FIRE DRAKE (CRS, 4 octobre)** : Le Dr Van Hamme, accompagné du directeur général et au nom du Comité dans son ensemble, a observé le déroulement de FIRE DRAKE, un exercice effectué chaque année au CTTC de RDDC Suffield pour soutenir l'équipe nationale d'intervention CBRNE que dirige la GRC.

## **OBSERVATIONS**

### **Généralités**

Le Comité a reçu un chaleureux accueil et a bénéficié d'une coopération complète et proactive des autorités de tous les quartiers généraux, unités et organismes que nous avons rencontrés. Les présentations étaient pertinentes, ciblées et détaillées et les discussions qui ont suivi étaient fluides et transparentes.

### **Menace**

Les exposés que le Comité a reçus du Commandement du renseignement (Direction du renseignement scientifique et technique) des FAC ont confirmé que la menace d'agents de guerre biologique et chimique posée par les agents étatiques et non-étatiques demeure crédible et persistante, ce qui met en relief le besoin de renseignements fiables et une préparation à la défense appropriée.

### **Respect de la politique et des conventions internationales**

La politique de défense chimique et biologique du MDN et des FAC est énoncée dans la Directive et ordonnance administrative de la Défense (DOAD) 8006-0 (accessible sur l'Internet).

Suite à notre visite au siège administratif de RDDC du 2 juin, le Directeur général, R et D Science et ingénierie, le Directeur général, programme de R et D, et le SMA (RDDC) ont certifié par écrit que les projets pour l'exercice 2023-2024 du programme de R et D de RDDC se rapportant à la DBC, pour lesquels ils sont responsables, sont conformes aux dispositions de la DOAD 8006-0 (Défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire) et DOAD 8006-1 (Opérations de défense CBRN, formation et développement des capacités et du maintien en puissance).

Le Comité demande et reçoit des informations sur les projets de R et D en cours, y compris ceux entrepris par les entrepreneurs à contrat de RDDC. Ces informations comprennent des descriptions de projet détaillées, les allocations de ressources et des rapports d'étape. À notre avis, tous les projets sont conformes aux dispositions des conventions applicables, de la politique de défense et du programme DBC.

De temps à autre, l'OIAC effectue des inspections de vérification auprès des installations canadiennes de R et D pour la défense chimique. Les deux inspections les plus récentes, de l'Installation canadienne unique nationale à petite échelle (ICUPE) au CRS, ont été effectuées en septembre et octobre 2019. Lors de notre visite à Suffield en 2021, nous avons examiné les rapports des deux inspections et constaté que l'équipe d'inspection de la OIAC n'ont soulevé aucun souci.

Il convient de noter qu'aucun régime de vérification équivalent n'existe en ce qui concerne la Convention sur les armes biologiques ou à toxines.

À cause des activités à la BFC Suffield par le passé, il arrive de temps à autre que l'on trouve sur le terrain d'essai à accès restreint ou sur la zone d'entraînement militaire de la BFC Suffield des munitions non explosées considérées comme armes chimiques potentielles. Ces découvertes

sont rapportées au QGDN et à l'OIAC pour obtenir l'autorisation de les détruire. Selon les dernières informations disponibles au Comité, on a rapporté la découverte d'un mortier suspect de 4,2 pouces au cours de l'été 2022 et sa destruction ultérieure le 3 mai 2023.

### **Capacité défensive**

Au cours de ses discussions avec les responsables du MDN et des FAC, le Comité a eu l'occasion de recevoir des informations et de poser des questions sur les besoins en capacité et les plans d'acquisition, les installations et activités de R et D, l'équipement en service et autre matériel, la doctrine et la formation. Dans tous les cas, le Comité a été convaincu que celles-ci se rapportaient uniquement aux fonctions défensives de l'évaluation de la menace des agents chimiques et biologiques, de détection, d'identification et de surveillance de ces agents de guerre biologiques et chimiques, de la gestion de l'information (par exemple, avertissement et signalement), de la protection, de la gestion des risques (par exemple, la décontamination) et des CMM. Le Comité estime que ces fonctions sont compatibles avec le maintien d'une capacité purement défensive.

### **Suspension ou restriction de certaines activités liées à la défense chimique au CRS**

Lors de la visite de cette année au CRS, le Comité a formulé plusieurs observations liées à la sécurité. Si certaines de ces observations concernaient les procédures et les pratiques de gestion de l'information, d'autres portaient sur l'infrastructure et l'équipement. Les membres ont noté une diminution notable de la confiance des employés du CRS dans leur capacité à accomplir leurs tâches en toute sécurité, compte tenu de l'état actuel des installations dans lesquelles ils doivent travailler. Les préoccupations étaient centrées sur la manipulation de produits chimiques hautement toxiques et comprenaient:

- la perception que les contrôles des risques techniques disponibles sont inadéquats,
- le manque de redondance des contrôles techniques,
- la défaillance des contrôles techniques en raison de pannes de courant, parfois lors de procédures critiques de laboratoire,
- le manque de suivi en temps réel pour assurer que les contrôles techniques atténuent efficacement la possibilité d'exposition aux produits chimiques toxiques.

Nous avons partagé ces observations avec le directeur par intérim du Centre à la fin de notre visite, ainsi qu'avec le SMA (RDDC) et son équipe de haute direction lors de notre visite au siège de RDDC le 2 juin.

Nous avons appris que ces préoccupations et d'autres soucis connexes ont été communiquées au directeur général de la R et D, sciences et génie (DG RDSG) par les chefs de section et les officiers de la sécurité du CRS lors de la visite du DG au CRS au début de juillet. De manière générale, il semble que les questions soulevées concordaient avec les constatations répétées par le passé que les infrastructures et équipements limitent l'implémentation des pratiques modernes de manipulation des produits chimiques dangereux. À ces limites s'ajoute la réalité selon laquelle les pratiques normales de gestion des risques, comme l'élimination, la substitution et l'isolement des risques, sont en contradiction avec la nécessité même de manipuler des agents

de guerre chimique et autres matières dangereuses afin d'accomplir la mission du Centre, qui consiste à fournir un soutien scientifique aux FAC. On a également souligné que les contrôles administratifs (politiques, procédures, systèmes de gestion de l'information, formation, etc.) et les équipements de protection individuelle (EPI) sont essentiels, mais doivent être accompagnés de contrôles techniques robustes que pour être pleinement efficaces.

Nous avons également appris les résultats d'une évaluation partielle des risques liés à l'hygiène au travail réalisée en juillet 2022 par une hygiéniste du travail qualifiée (en prêt d'un autre établissement du MDN). L'hygiéniste a observé que les risques chimiques désignés « faibles » ou « moyens » en présence de contrôles pourraient devenir « très élevés » en cas de défaillance des contrôles techniques. Le rapport recommandait la réalisation d'évaluations d'hygiène du travail spécifiques aux produits chimiques, une évaluation quantitative de l'efficacité des contrôles techniques et administratifs existants et, entre-temps, une surveillance régulière de la qualité de l'air comme mesure d'assurance de la sécurité.

L'élément-clé de toute solution définitive à ces lacunes est une recapitalisation des laboratoires de Suffield. Comme expliqué dans nos précédents rapports annuels, le MDN a lancé un important projet d'investissement pour la construction d'une nouvelle installation chimique et biologique. Toutefois, celle-ci ne devrait pas être pleinement opérationnelle et certifiée avant décembre 2034, en supposant que son financement final soit approuvé et que les échéanciers du projet soient respectés.

Entre-temps, les efforts visant à maintenir ou à améliorer les contrôles techniques existants ont été contrecarrés par le système gouvernemental défaillant pour l'acquisition de biens, qui entraîne de longs retards dans la fourniture d'articles critiques tels que des cartouches filtrantes pour les hottes et les services spéciaux pour leur installation et entretien.

Face à cette situation, le SMA (RDDC), agissant sur les conseils du directeur par intérim du CRS et du DG RDSG, a décidé à la fin juillet de suspendre ou de restreindre certaines activités de recherche et de développement liées à la défense chimique ainsi que les activités de formation, en attendant un examen de la gestion des risques. Cette suspension devait durer au moins quatre mois, période pendant laquelle un plan d'action serait mis en marche pour permettre la reprise de ces activités de manière sécuritaire.

Au cœur de ce plan d'action figure la constitution d'une équipe œuvrant sous la direction du directeur par intérim du Centre et du chef de la Section de défense contre les menaces chimiques. Cette équipe comprendrait des ingénieurs des infrastructures locales, des scientifiques, des technologues, des officiers de sécurité, un spécialiste en gestion de projet et les responsables des services corporatifs au Centre.

Selon les responsables, la portée du travail de l'équipe comprend :

- la réalisation d'évaluations ciblées des dangers pour déterminer l'efficacité des contrôles des risques existants et proposés

- un examen des contrôles administratifs et des équipements de protection individuelle pour déterminer si une modification de l'un ou l'autre permettrait la reprise d'activités à risque « faible »
- un examen de l'état des contrôles techniques pour vérifier les déficiences et évaluer l'impact prévu du programme de travail actuellement prévu sur la résolution des problèmes signalés
- le développement de plans d'action alternatifs pour résoudre les problèmes de contrôle technique
- assurer la liaison avec l'Unité des opérations immobilières (Ouest) pour déterminer si les éléments infrastructureux des améliorations en contrôle technique requises relèvent des autorités et des allocations de ressources locales
- assurer la liaison avec le directeur des services corporatifs de RDDC pour identifier et surmonter les obstacles au soutien de l'approvisionnement requis pour maintenir les laboratoires en état opérationnel
- aider le développement de produits de communication en support au plan d'action
- aider l'élaboration de mesures provisoires possibles qui permettraient la reprise des activités
- aider la mobilisation du soutien du MDN et des FAC pour les actions requises

De même, les responsables ont lancé des initiatives distinctes, parallèles ou de soutien, notamment les suivantes :

- un examen et une mise à jour du système de gestion de la santé et de la sécurité du CRS en vue de garantir que les gestionnaires du CRS comprennent pleinement leurs responsabilités et obligations en matière de santé et de sécurité (mené par le directeur du centre par intérim)
- la création d'un référentiel de documents de santé et sécurité facilement accessible par tous les employés (menée par le directeur associé – gestion des affaires du centre)
- l'achèvement de la revue du programme de protection respiratoire du CRS (mené par le directeur du centre par intérim)
- l'identification d'options visant l'augmentation du nombre de médecins sur place au CRS en vue de garantir la continuité du soutien médical (menée par le chef de la section gestion des blessés)
- un examen au niveau ministériel de RDDC de la fonction d'approvisionnement en vue de garantir que la santé et la sécurité au CRS, y compris la gestion des matières dangereuses et le soin des animaux, soient soutenues adéquatement (mené par la DG RDSG et le chef de cabinet du SMA (RDDC))

- un examen de la structure organisationnelle du CRS et des rôles et responsabilités des postes en vue de garantir que les activités de formation sont adéquatement soutenues (mené par le directeur du centre par intérim)
- l'identification de toutes les modifications à apporter aux bâtiments 1 et 10 du CRS pour la sécurité des opérations jusqu'à ce que le nouveau complexe de laboratoires soit terminé (menée par l'ingénieur de soutien technique et d'équipement du CRS)

En annonçant sa décision, le SMA (RDDC) a reconnu que l'interruption d'activités à Suffield met en péril le programme de défense chimique du Canada, y compris les engagements internationaux dans ce domaine. Il a toutefois ajouté qu'il s'agissait d'une mesure nécessaire, pour éviter à court terme une nouvelle érosion de la sécurité aux conséquences catastrophiques. De plus, cela devrait offrir l'occasion de mener des travaux ciblés pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité et ainsi, en fin de compte, renforcer la capacité de RDDC à produire les résultats souhaités de son programme de défense CBRN.

Le CEPDBC salue et appuie vivement cette décision, qui représente une reconnaissance de la gravité des risques immédiats pour la santé et la sécurité que nous et d'autres avons identifiés à plusieurs reprises, en plus d'une détermination à y répondre de manière globale et concluante. Le Comité apprécie le fait que nous ayons été pleinement informés par les responsables de RDDC avant la décision et ensuite pour nous tenir au courant de l'évolution de la situation depuis son annonce.

À ce propos, nous avons été heureux d'apprendre que, conformément à notre recommandation dans notre rapport 2022, un hygiéniste du travail qualifié a été embauché pour combler le nouveau poste de Responsable technique de sécurité, relevant directement du Directeur du Centre. De plus, sa fonction gestion d'information a été renforcée par l'embauche de deux nouveaux employés, qui permettront la création d'un référentiel permanent d'informations sur la santé et la sécurité, à jour et facilement accessible, au profit des nouveaux et anciens employés. Nous pensons que ces mesures à elles seules contribueront grandement à apaiser les préoccupations du Comité concernant le maintien d'une culture de sécurité nécessaire pour une installation comme le CRS.

Le maintien de cet élan nécessite un soutien tangible des parties prenantes et des autorités extérieures à RDDC, ce que espérons vu que le CRS est un atout stratégique national dans un environnement de sécurité mondiale d'une instabilité inquiétante. Pour notre part, nous avons convenu avec RDDC de se rencontrer pour faire le point périodiquement sur les différentes initiatives en cours. Le Comité reste disponible et prêt à fournir son avis au besoin.

## **Autres observations relatives à la sécurité, à la santé au travail et connexes**

### **Cadre de gestion des risques**

Qu'il s'agisse de causer du mal au personnel du CRS ou à l'environnement, ou de perdre d'autres ressources vouées au programme de travail du CRS, les risques en jeu sont innombrables et souvent énormes à moins d'être efficacement contrôlés. À ce titre, la conduite du programme de DBC au Canada est assujettie aux dispositions d'un large éventail de lois, de règlements, de

politiques, de normes, d'ordonnances, de directives et d'orientations visant à garantir la sécurité et le bien-être du public comme de ceux du personnel de la Défense, et pour protéger et préserver l'environnement.

Pour gérer l'exécution de ses responsabilités à cet égard, RDDC a formulé un système de gestion de la sécurité et de l'environnement conforme aux normes ISO 45001:2018 (Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail) et ISO 14001:2015 (Systèmes de gestion environnementale). De plus, RDDC a dirigé la conception et la mise en œuvre des systèmes correspondants dans chacun de ses centres de recherche, dont le CRS. Compte tenu de la complexité de la situation au CRS, des systèmes distincts de gestion de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement sont en vigueur.

Le défi est formidable pour les dirigeants de suivre efficacement les risques et d'assurer la mise en œuvre complète tous les contrôles de risque administratifs et techniques appropriés, ainsi que de vérifier leur efficacité. Les exigences de ces fonctions étendent ou dépassent souvent leur capacité de réponse.

Depuis un certain temps, le CRS cherche à développer un outil de gestion de l'information qui se superposerait aux systèmes de gestion formels dans le but de signaler au directeur du Centre les risques critiques. Au cours de notre visite, on nous a dévoilé les grandes lignes d'une proposition de « cadre de gestion des risques » qui intégrera les domaines clés et indicateurs de risque suivants :

- infrastructures (installations, inventaire, permis, licences, évaluations des menaces)
- procédures (santé et sécurité, environnement, déclaration d'incidents)
- personnel (formation, sécurité)
- supervision des activités (planification du programme, approbation des activités)

Nous pensons que c'est une initiative sensée et désirons la voir menée à bien et adoptée. À cet égard, la création du poste d'agent technique de sécurité et l'embauche de personnel supplémentaire pour gérer l'information contribueront à l'efficacité de la gestion des risques au CRS.

### Gestion des matériaux hautement toxiques

La principale préoccupation en matière de sécurité du Comité lors de ses visites au CRS est la gestion appropriée des matières hautement toxiques et autres matières dangereuses utilisées dans la R et D en DBC et dans les activités de formation. Une telle gestion suit une approche du cycle de vie, ce qui signifie traiter les risques aux étapes de la sélection initiale, de l'approvisionnement ou de la synthèse, du transport, de la manutention, du stockage, de l'utilisation, de la décontamination et de l'élimination.

### Inspections des stocks

Le Comité a procédé à des inspections physiques des stocks de produits microbiologiques et de toxines de NC2 et à des inspections par audio à distance des stocks de l'installation de NC3.

Certaines divergences ont été détectées, bien que le bioarchiviste du Centre a indiqué que la mise à jour de la base de données des stocks se poursuit. Comme indiqué précédemment, l'inventaire des toxines nécessite des efforts supplémentaires pour valider l'intégrité des stocks actuels et assurer leur correspondance avec les exigences actuelles et futures du programme, pour intégrer cet inventaire à celui des autres produits biologiques et pour en établir l'appartenance par les chercheurs actuels. Ces efforts sont également en cours. Un sous-ensemble de toxines utilisées dans des projets en cours a été vérifié, aliquoté et catalogué.

Les procédures de contrôle et de comptabilité des stocks de produits chimiques ont été vérifiées par inspection physique et par vidéo à distance et certaines anomalies ont été identifiées. La quantité de matériel utilisé pour l'entraînement a triplé au cours de l'exercice 2021-2022, mais n'a toutefois pas atteint le niveau d'utilisation « pré-COVID ». On tente délibérément de réduire les quantités utilisées pendant l'entraînement en modifiant les besoins des scénarios et par la réutilisation du matériel.

Le Comité continue de souligner l'importance d'un respect sans faille de la politique du Centre relative à l'enregistrement de l'utilisation des agents « depuis le berceau jusqu'à la tombe ». Les efforts visant à réduire les vieux stocks ou les stocks excédentaires ne sont pas sans défis techniques et administratifs. Le Comité continuera de suivre cette situation.

La licence du Centre en vertu de la Loi sur les substances et drogues contrôlées a été mise à jour et prolongée jusqu'en 2024.

#### *Mise à jour de publications*

Les travaux se poursuivent pour mettre à jour le Manuel d'utilisation du laboratoire de biologie pour assurer sa conformité aux dispositions de la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines ainsi qu'aux nouvelles Normes canadiennes de biosécurité.

#### *Certification des employés-manipulateurs d'agents de guerre*

Suite aux améliorations notées l'année dernière, le programme de certification des employés qui manipulent les agents de guerre continue de bien fonctionner : un employé a récemment été certifié et quatre autres suivent actuellement le programme.

#### *Transferts de matériaux*

Aucun transfert interne ou externe d'agents chimiques ou de matériel biologique pathogène n'a eu lieu au cours de la période du 30 avril 2022 au 30 avril 2023.

#### *Élimination de matériaux dangereux*

Au cours de l'exercice 2022-2023, 800 articles individuels de matières dangereuses ont été exportés du CRS au coût de \$25 000.

Une liste maîtresse d'articles identifiés pour élimination au cours de l'exercice 2023-2024 a été préparée et fera l'objet d'un appel d'offres.

Les rénovations de l'incinérateur sont en cours en réponse à l'inspection et aux tests d'émissions de l'année dernière.

## Comités de sécurité et de santé

### *Comité pour la sécurité générale et de santé*

Le Comité pour la sécurité générale et de santé (CSGS), présidé par le directeur du centre, traite des questions de politique et des recommandations pour l'amélioration des programmes de sécurité et de santé au travail. Entre autres responsabilités, il examine les rapports d'accidents et d'événements dangereux et dirige les actions nécessaires pour éliminer les conditions dangereuses et/ou prévenir la répétition d'erreurs de fonctionnement.

Nous avons appris que depuis notre dernière visite, onze événements dangereux d'origine biologique ou chimique ont été signalés au comité :

- un employé s'est accidentellement injecté avec un auto-injecteur - l'employé a été vu par un médecin - aucun effet secondaire n'a été constaté
- une alarme incendie a été déclenchée dans le bâtiment 1 alors qu'un agent chimique était en cours de synthèse – la réponse (évacuation) a été confuse – une fausse alarme a été déclaré par une personne autre qu'un pompier
- une difficulté à garantir des CMM suffisants pour l'Ex PRECISE RESPONSE 2022
- lors d'un entraînement en présence d'agent de guerre, un membre des FAC a retiré son respirateur avant d'entrer dans la zone chaude, heureusement sans l'exposer à l'agent
- à deux reprises au cours d'une formation avancée en défense CBRN, on a constaté qu'un nombre insuffisant d'officiers de formation en sécurité chimique étaient présents pour effectuer la distribution d'agents et autres fonctions
- lors de l'Ex PRECISE RESPONSE 2022, un des participants à l'exercice a échantillonné une petite quantité d'agent neurotoxique d'une hotte du laboratoire mobile de chimie; le flacon a fui et le produit s'est déversé sur ses gants et sur le sol
- au cours de l'Ex PRECISE RESPONSE 2022, une quantité de sel de cyanure contenue dans un engin factice d'explosif improvisé a été laissée dans un casier du Centre Cameron par une personne qualifiée qui n'appartenait pas au CRS mais qui avait été enrôlée pour superviser certains aspects de la formation pour combler la pénurie de personnel du CRS disponible (cet incident, qui n'a été signalé que trois mois plus tard, fait l'objet d'une enquête distincte sur ordre du directeur par intérim du centre)
- alors qu'il nettoyait un ventilateur dans la chambre d'essais environnementaux, un employé s'est coupé la main sur l'une des pales du ventilateur; il a été soigné et est retourné au travail
- un dysfonctionnement d'une hotte (le débit d'air étant insuffisant dû à une incompatibilité entre le nouveau régulateur et l'ancienne hotte)
- une déchirure a été découverte suivant l'utilisation d'une combinaison respiratoire à épuration d'air motorisée.

Ces rapports montrent qu'il existe au CRS un système formel d'enregistrement des événements dangereux et d'utilisation de ces informations pour corriger d'éventuelles lacunes dans la politique ou les pratiques de sécurité. Il convient de noter que dans certains cas, des événements sont signalés alors qu'il n'y a pas eu d'infraction réelle à la sécurité grâce à une intervention sur place. Dans d'autres cas, les situations susceptibles de donner lieu à un événement dangereux sont signalées en vue de les éviter à l'avenir. Dans tous les cas, la volonté de la part des employés du CRS de signaler ce genre d'événement et un suivi efficace et efficient par les superviseurs et les gestionnaires sont des indicateurs de performance d'une culture de sécurité positive.

Cela dit, le signalement tardif qu'un produit chimique hautement toxique (sel de cyanure) ait été mal stocké est un souci majeur et un rappel opportun qu'une forte culture de sécurité ne peut pas être tenue pour acquise. Elle nécessite une vigilance constante sur tous les facteurs qui y contribuent et une action résolue pour contrer toute tendance à faiblir.

#### *Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail CBR*

Conformément au Code canadien du travail, les employés non-cadres constituent au moins la moitié du Comité mixte sur la sécurité et la santé au travail CBR et l'un d'entre eux agit à titre de coprésident. La responsabilité de ce comité est de conseiller l'employeur sur l'organisation et les pratiques de travail en matière de sécurité, et de guider les employés sur la protection de la santé et de la sécurité de tous. Nous pensons que le comité fonctionne de manière satisfaisante.

#### *Comité de sécurité biologique*

Nous pensons que ce comité continue de fonctionner efficacement. Il est actuellement saisi des dossiers suivants : maintien d'un programme de vaccination dynamique, gestion du matériel potentiellement infecté par la poliomyélite, et désignation des cultures cellulaires dans les laboratoires CL1 et CL2.

#### *Comité de sécurité chimique*

Le Comité de sécurité chimique fonctionne désormais efficacement. Il est saisi des questions suivantes :

- dans le cadre du système OnTAP, examination des propositions de recherche et d'essais sur le terrain
- mise à jour des politiques locales liées à la sécurité chimique et des procédures opérationnelles standard telles que celles liées à la conduite d'essais sur le terrain et au mouvement d'agent depuis l'ICUPE vers d'autres emplacements au sein du CRS
- modélisation et conception de modèles de sécurité pour les scénarios de formation au Cameron Centre
- nouvelles spécifications pour les EPI et EPI recommandés pour les scénarios
- conduite d'activités de formation DBC au bâtiment 600 (CTT) en vue de vérifier les objectifs et la conception de la formation, ainsi que les procédures d'intervention d'urgence pendant la formation

- procédures de décontamination et politique sur le retour d'équipement des stagiaires ayant entré en contact avec un agent de guerre
- constitution d'un sous-comité sur les « quantités importantes d'agents » qui examinera le type et les quantités des agents utilisés dans diverses activités de recherche et de formation, et pour déterminer quelles postures de sécurité doivent donc être adoptées
- sécurité des hottes

## Officiers de la sécurité

### *Agent technique de la sécurité*

Le poste d'agent de sécurité générale a été renommé agent technique de sécurité et intègre comme indiqué ci-dessus une qualification d'hygiéniste du travail. Ce poste a été pourvu. De plus, le poste a été placé dans l'organisation du Centre de sorte qu'il pourra accéder au directeur du Centre au besoin. L'agent joue un rôle clé en aidant le directeur du centre à maintenir les éléments suivants d'un programme de sécurité et de santé au travail:

- une déclaration de politique de sécurité signée
- une organisation de sécurité et une structure de comités aux responsabilités prescrites
- un endoctrinement local efficace et un programme en continu de sécurité, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), une formation sur les matières dangereuses et en sécurité
- un système d'inspections et d'enquêtes périodiques sur la sécurité
- un système efficace d'enquête des accidents et de notification
- un programme pour assurer la connaissance et le respect des directives, normes et précautions de sécurité applicables
- un ensemble de procédures pour déterminer les exigences en formation sur les équipements de protection du personnel, leur fourniture et utilisation contrôlée.

Nous souhaitons vivement rencontrer le titulaire lors de notre prochaine visite.

### *Officiers de la sécurité chimique et biologique*

Un élément clé d'une culture de sécurité est le contrôle en continu des protocoles de laboratoire visant à s'assurer qu'ils sont à la hauteur de la tâche dans la lutte contre les dangers existants ou émergents. À cette fin, nous encourageons les agents de sécurité biologique et chimique, maintenant que les mesures de santé publique en cas de pandémie ont été assouplies, à renouveler leurs efforts pour participer aux activités courantes des laboratoires, y compris ceux de la section de gestion des accidents du bâtiment 010 afin de développer de bonnes relations avec le personnel, d'observer de leurs propres yeux les pratiques de laboratoire, de répondre aux préoccupations de façon informelle, ou formelle si nécessaire, et d'évaluer la culture de sécurité biologique et chimique partout au CRS. Il est crucial que les accords de gestion du rendement pour ces postes soient modifiés pour inclure cet aspect essentiel de leur rôle et que la direction

assure que tout le personnel comprend et appuie ce mandat. Nous comprenons que cet effort est en voie d'être accompli.

La responsable de la sécurité chimique a demandé qu'elle ait la possibilité d'interagir avec ses homologues aux responsabilités similaires dans d'autres institutions. Nous convenons que ce serait bénéfique pour le CRS et sommes heureux que la direction du CRS cherche les moyens de ce faire.

Nous avons été surpris d'apprendre qu'un Agent de sécurité chimique par intérim n'a pas été officiellement nommé alors que le titulaire était en congé prolongé, ce qui a pu entraîner des lacunes dans l'exercice de ses différentes fonctions. Nous pensons que ce poste devrait être un poste à temps plein qui devrait toujours être pourvu en cas d'absence.

### Recherche à double usage préoccupante

Le Règlement sur les agents pathogènes humains et les toxines (RAPHT), tel qu'administré par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), exige que les établissements entreprenant des recherches sur des agents pathogènes et des toxines préparent un plan de surveillance administrative. Ce plan doit toucher sur dix éléments, y compris ceux qui décrivent l'identification, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques associés à la recherche préoccupante à double usage (RDUP).

Le 24 mai 2023, le Comité de sécurité biologique a publié un document qui met à jour le processus d'examen de la RDUP pour les travaux biologiques effectués au CRS (ou ailleurs sous la direction de RDDC) et fournit des lignes directrices pour l'évaluation par le Comité du RDUP dans le cadre de l'OnTAP. Ces lignes directrices s'appliquent aux énoncés de travail et à la documentation analogue pour les travaux menés à l'extérieur de RDDC, y compris les études purement théoriques ou sur papier (c'est-à-dire sans activité en laboratoire). L'application de ces lignes directrices aide à garantir que la recherche biologique menée à RDDC au CRS ou ailleurs sous sa direction demeure de nature défensive.

On nous a informé que le processus d'examen OnTAP n'avait révélé aucun cas de recherche préoccupante à double usage (RDUP) au CRS.

### Risques pour les employés civils appuyant la formation avec agents de guerre

Comme indiqué l'an dernier, les risques au personnel civil impliqué dans les activités de formation en présence d'agents de guerre au centre Cameron (par exemple, les responsables de la sécurité et l'équipe de décontamination) suscitent des inquiétudes. Les problèmes spécifiques incluent :

- les civils devraient-ils être tenus de subir les mêmes risques que les militaires pendant la formation en présence d'agents de guerre?
- le risque transitoire auquel les militaires font face vis-à-vis les expositions prolongés et le risque cumulé par le personnel civil
- la définition, l'évaluation et la surveillance des seuils de risque

- la modélisation et l'évaluation des risques des scénarios de formation, y compris la modélisation environnementale en temps réel
- différences entre les concepts opérationnels militaires et civils
- choisir les EPI les mieux adaptés aux dangers et risques spécifiques
- l'inclusion de périodes de repos obligatoires pendant la formation
- la prise de décision liée à la santé lors d'exercices sur le terrain
- méthodes pour collecter et sauvegarder les données sur les activités individuelles au cours d'une carrière

Le chef de la Section de défense contre les menaces chimiques et l'Officier de la sécurité chimique prônent le besoin de répondre à ces inquiétudes. On insiste que l'intérêt des civils impliqués dans la formation en présence d'agents de guerre requière un système de santé et de sécurité intégré conçu sur mesure, conforme à la législation et aux politiques et doté de ressources adéquates. Le Comité recommande que cette proposition soit examinée par les autorités centrales et qu'un système formel de santé et de sécurité pour les employés civils concernés soit mis en œuvre, si jugé approprié.

### Protection contre le feu

Étant donné que le bâtiment principal, vieux de 70 ans, n'est pas conforme au code moderne du bâtiment, il importe de porter attention à tous les aspects d'un programme complet de protection contre les incendies. Même si on nous a appris cette année qu'il y a eu une meilleure conformité en ce qui concerne le besoin de signaler l'agent de sécurité-incendie, nous avons également été informés que les demandes de formation en sécurité-incendie adressées au service d'incendie de la BFC Suffield ne pouvaient pas toujours être satisfaites en raison d'un manque de capacité de la part du service.

### Protection respiratoire

En 2021, nous avons constaté que, tel que requis par la loi, le CRS avait amorcé l'implantation d'un programme de protection respiratoire pour les employés qui doivent porter des appareils de protection respiratoire dans l'exercice de leurs fonctions. Les composantes de ce programme comprennent :

- les rôles et responsabilités de l'administration du programme
- l'inspection des lieux de travail et l'évaluation et des risques professionnels pour déterminer quels dispositifs doivent être portés par qui
- des évaluations initiales et périodiques par Santé Canada de la santé au travail pour évaluer l'aptitude des employés à porter un dispositif stipulé
- la formation des utilisateurs
- les tests d'ajustement des masques

- des dispositions pour approvisionner, nettoyer, inspecter, entretenir et entreposer les respirateurs
- la tenue de dossiers appropriée

Les évaluations professionnelles et du lieu de travail ne sont pas encore terminées et ces aspects ainsi que d'autres aspects du programme n'ont pas été examinés par le Comité de sécurité chimique. Le Directeur du Centre par intérim dirigera les travaux nécessaires pour compléter la conception et la mise en œuvre de ce programme dans le cadre du plan d'action de suspension des activités mentionné ci-dessus.

### Surveillance de l'acétylcholinestérase

Nos rapports précédents mentionnent un programme de surveillance de l'AChE pour ceux qui travaillent avec les agents chimiques. Ce programme est maintenant à l'état stable avec une politique évoluée, une capacité de test prouvée et un bon ensemble de données de base. Il semble que l'instrument utilisé n'est plus fabriqué.

Des dispositifs alternatifs en cours de développement ou déjà autorisés chez nos alliés ont été identifiés et seront achetés pour évaluation et utilisation potentielle au CRS.

### Médecin conseil

Le bon fonctionnement d'un programme de santé au travail au CRS requiert un médecin conseil qui, en plus de conseiller le directeur du Centre sur les questions médicales et de santé au travail, est en mesure de répondre aux exigences des autorités de santé publique provinciales et fédérales pour l'autorisation et l'achat de tels éléments du programme que des vaccins spécialisés, des CMM adaptées à la recherche en cours et des instruments, tels que celui utilisé pour la surveillance de l'AChE.

En ce moment, le conseiller médical du CRS est un médecin sous contrat expérimenté qui possède une excellente connaissance des aspects médicaux des agents de guerre biologique et chimique. Il est également médecin sous contrat avec la section médicale de la BFC Suffield. Il s'est récemment porté volontaire pour participer au groupe de travail CBRN de la province de l'Alberta.

Le contrat du médecin conseil a été prolongé de trois ans. Le CRS étudie ses options pour le maintien futur de cette fonction essentielle. À l'idéal, le conseiller médical le conseiller médical serait un employé indéterminé à temps plein ou à temps partiel plutôt qu'un contractuel, et pourrait ainsi accéder aux ordinateurs et aux réseaux. Les horaires de travail disponibles et l'accès aux substances contrôlées seraient également meilleurs.

### Infrastructure & Équipement

#### *Modernisation de laboratoire*

On estime que les activités de développement et de définition du projet (y compris l'achèvement de la conception) se poursuivront jusqu'en juin 2026. Puis une soumission au cabinet sera faite pour demander l'approbation de la mise en œuvre du projet, avec une réponse attendue d'ici

mars 2027. En tant que tel, le projet reste à risque jusque-là. En cas d'approbation, les nouvelles installations devraient atteindre leur capacité opérationnelle initiale d'ici décembre 2032 et être pleinement opérationnelles et certifiées d'ici décembre 2034. Nous continuerons à suivre de près et à rendre compte de l'avancement de ce projet.

Compte tenu de l'état préoccupant des contrôles techniques dans les principaux laboratoires existants (bâtiment 1), le Comité est d'avis qu'à moins d'une intervention majeure visant à soumettre les parties les plus touchées du bâtiment aux normes de sécurité modernes, ou à l'identification et à l'acceptation de solutions provisoires alternatives, l'avenir du programme canadien en DBC est de plus en plus menacé. En toute justice envers l'organisation des opérations immobilières des FAC, nous reconnaissons qu'au cours de la dernière année, certaines réparations nécessaires ont été effectuées.

Bien que les déficiences en matière de contrôle d'ingénierie chimique constituent la préoccupation majeure actuelle, des travaux importants sont également nécessaires pour maintenir le laboratoire NC3 dans un état de fonctionnement sécuritaire, y compris, à l'heure actuelle, la mise à niveau des conduits d'air de l'installation.

### *Autres projets*

La Section de gestion des victimes du CRS est hébergée dans le bâtiment 010 - une structure séparée et éloignée du bâtiment 001. Bien que la Section sera hébergée dans le nouveau complexe de laboratoires à titre provisoire, d'importantes rénovations du bâtiment ont été lancées pour traiter les cas de non-conformité aux normes du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). En particulier, il s'agit de séparer les laboratoires et les bureaux du vivarium, et de séparer les espèces qui s'y trouvent. Le vivarium verra également des améliorations supplémentaires, notamment des cages individuellement ventilées avec des filtres HEPA à l'entrée et à la sortie, des systèmes de ventilation séparés et redondants, un éclairage nocturne et des plafonds lavables « Arcoplast » pour les salles des rongeurs.

Lors de la visite de cette année, nous avons malheureusement appris que les travaux sur ce projet avaient été essentiellement interrompus en raison d'importantes augmentations des coûts, ce qui ont déclenché de nouvelles exigences d'approbation. Il peut également s'avérer nécessaire de relancer le travail de conception. Entre-temps, il a été déterminé que le système CVC nouvellement installé ne fonctionne pas correctement, ce qui résulte en fluctuations inacceptables des températures au vivarium et ailleurs.

Face à cette situation, il y a, à notre avis, une crainte bien fondée que le CCPA pourrait remettre ce laboratoire au statut probatoire ou même révoquer purement et simplement sa certification.

Une nouvelle installation de recherche neurocomportementale proposée (projet C.000065) est actuellement en cours de conception. Si la mise en œuvre du projet est approuvée, l'installation devrait atteindre sa capacité opérationnelle initiale au cours de l'année 2025.

## Équipement

Le chef de la section Défense contre les menaces chimiques a eu le plaisir d'annoncer l'acquisition d'un spectromètre de masse à haute résolution et le remplacement du spectromètre à résonance magnétique nucléaire de la section, qui tous deux assistent grandement le travail analytique.

## Sécurité

Tout comme l'infrastructure adaptée aux besoins, des programmes efficaces de sécurité physique et de l'information sont importants à la sécurité des activités au CRS.

L'amélioration de la capacité du Centre en matière de sécurité informatique et de la communication reste un objectif prioritaire, compte tenu de son rôle d'arrière-soutien et de la nouvelle réalité avec ses déplacements moins nombreux et ses réunions en ligne plus nombreuses. Par conséquent, les travaux ont commencé sur une installation de téléconférence par vidéo sécurisée et son achèvement devrait avoir lieu au plus tard à la fin de 2024. Cela évitera le besoin de se rendre à Edmonton pour accéder à ce niveau de sécurité, comme c'est le cas actuellement.

Comme rapporté l'an dernier, la mise à jour du système d'alarme incendie dans le bâtiment 001 et la mise en œuvre d'un système de notification de masse par SMS pour les employés continuent, lentement mais sûrement.

Malheureusement, le système de sonorisation du bâtiment 1 reste hors d'usage. Un nouvel entrepreneur a été engagé pour entreprendre les travaux de réparation/remplacement en attendant une estimation des coûts acceptable.

On nous a dit que le temps requis pour réparer les dysfonctionnements du système de contrôle d'accès aux bâtiments dépasse de loin la norme de sécurité déclarée en raison, encore une fois, de la lenteur des approvisionnements.

Le système de cotes de sécurité individuelle ne répond pas non plus à la norme de service annoncée. L'obtention des certificats de fiabilité approfondie prenant de 12 à 24 mois et celle des cotes de sécurité de niveau 2 prenant plus de deux ans.

Les visiteurs internationaux sont également mis au défi d'obtenir l'approbation en temps opportun de leurs demandes de visites.

Du côté positif, le système d'évaluation des menaces continue de bien fonctionner et le programme de réponse aux incidents critiques du Centre a été mis en œuvre pour inclure une formation individuelle et un exercice.

## Préparation et réponse aux situations d'urgence

### Assistance médicale d'urgence

Compte tenu de la nature de la R et D entreprise au CRS, non seulement les besoins en matière de santé au travail sont spécialisés et complexes, mais les besoins potentiels en soutien médical d'urgence au Centre le sont également. Depuis plusieurs années, nous soulignons dans nos rapports l'importance essentielle de maintenir au CRS une capacité d'intervention médicale

d'urgence adaptée à ses besoins particuliers. Lors des visites annuelles précédentes, nous avons observé des problèmes au Centre à cet égard et, malgré les efforts diligents des autorités pour surmonter les défis associés, nous avons remarqué que les problèmes ont tendance à réémerger en raison de changements de circonstances, de solutions aux problèmes de nature ponctuelle ou temporaire ou, plus fondamentalement, l'absence d'une compréhension partagée et établie des exigences, rôles et responsabilités des prestataires et des bénéficiaires de ces services de soutien.

Ces observations ont conduit le Comité à inclure dans son rapport de 2016 une recommandation voulant qu'une autorité d'un haut niveau appropriée, avec la participation des parties prenantes concernées, procède à une évaluation complète des besoins en matière de santé au travail et de soutien médical d'urgence, et vérifie que ces besoins sont satisfaits. L'objectif de cette entreprise serait d'assurer l'adéquation et la stabilité à long terme de ces soutiens essentiels au travail du CRS. Nous avons en outre suggéré que cette même autorité prenne l'initiative de concevoir et de mettre en œuvre des solutions coopératives à long terme pour combler les lacunes ainsi identifiées.

Bien que cette recommandation n'ait pas été mise en œuvre telle quelle, nous avons été heureux de constater lors de notre visite de 2022 que le directeur du CRS, le commandant de la base et les autorités médicales des FAC s'entendent sur la nécessité de mettre en place un accord de service couvrant la fourniture d'un soutien médical d'urgence au SRC, et qu'ils ont exprimé leur intention de ce faire. À ce titre, nous avons clôturé notre recommandation de 2016 en faveur d'une nouvelle recommandation appelant à la négociation et à la mise en œuvre rapides de l'accord de service prévu. Cela dit, nous sommes surpris et découragés de constater que dix-huit mois plus tard (et sept ans après avoir soulevé la question pour la première fois), cet accord n'est toujours pas conclu.

Malgré ce retard prolongé, on nous a dit lors de notre rencontre avec le conseiller médical du CRS et le médecin-chef de la base que, d'un point de vue pratique, le soutien médical est en bonne état. Le soutien médical d'urgence au personnel civil du CRS, s'il est nécessaire, sera fourni par des médecins des FAC qui possèdent la formation appropriée. La communication sur ce point entre les autorités médicales du CRS et des FAC est bien améliorée. Un pharmacien a été retenu pour travailler des demi-journées toute la semaine. Les stocks de CMM sont suffisants, sans carences, et la vaccination du personnel de la Section de défense biologique est suffisante.

Le conseiller médical du CRS a indiqué qu'il estime que la capacité et l'état de préparation de l'hôpital régional de Medicine Hat sont meilleurs qu'ils ne l'ont été depuis un certain temps. Cependant, l'hôpital n'a apparemment pas pu obtenir un approvisionnement en lotion de décontamination cutanée réactive (RDSL) en raison d'une politique du ministère provincial de la Santé qui stipule que si un tel article est fourni à un hôpital, il doit être fourni à tous les hôpitaux. Le conseiller médical siège depuis peu au conseil CBRN d'Alberta Health, qui examine actuellement les questions de décontamination et de stockage des « chariots d'urgence », et les chances que cette lacune sera comblée sont donc bonnes.

### *Plan intégré d'intervention d'urgence (PIER)*

Le plan mis à jour a été publié en septembre 2022.

### *Exercice d'intervention d'urgence - Section de la défense biologique*

Les exercices sont essentiels à la validation du PIER et au maintien de l'efficacité de la réponse. Au cours de la visite de cette année, nous avons été informés qu'un exercice s'est déroulé dans la Section de défense biologique le 28 février 2023.

Le scénario de l'exercice était le premier du genre dans la mesure où il impliquait non pas un accident, mais un incident critique où un employé désarmé saisit un collègue en otage dans le laboratoire de NC 3. La portée de l'exercice comprenait les réponses de la direction et du personnel du CRS, des agences de la BFC Suffield et de l'équipe de négociation du service de police de Medicine Hat. Il s'agissait notamment au départ d'un « exercice à l'aveugle » pour le chef de la Section de défense biologique et la Section médicale de la Base. Sa durée, de deux heures et quinze minutes, était également exceptionnelle.

Une séance de revue a été organisée avec tous les participants après la fin de l'exercice, au cours de laquelle les leçons ont été identifiées et discutées librement et professionnellement. La liste de ces leçons était longue et comprenait quelques-unes identifiées pour la première fois, telles que la nécessité pour les gestionnaires de recevoir une formation en commandement dans les cas d'incident et le besoin d'intégrer la terminologie locale à celle utilisée par les agences externes d'intervention. Des exercices réguliers de cette sorte contribuent grandement à la reconstruction et au maintien d'une solide culture de sécurité. Le directeur par intérim du CRS a renforcé ce point en affirmant que la conversion d'une telle « leçon identifiée » en une « leçon apprise » nécessite une analyse minutieuse pour bien comprendre sa signification et plusieurs applications de la « leçon » à l'activité qui lui a donné lieu. Le roulement relativement rapide du personnel militaire des bases ajoute à ce défi.

Le CRS a toujours pour ambition d'inclure une évacuation vers l'hôpital régional de Medicine Hat comme élément majeur d'un futur exercice d'intervention en cas d'urgence chimique. Cela nécessiterait des efforts considérables ; cependant, le Comité estime que ce serait conforme à l'objectif de maintenir un PIER exhaustif et validé.

## **Protection de l'environnement**

### *Déclarations d'impact sur l'environnement*

On nous a dit que les déterminations des effets environnementaux par diligence raisonnable (DDEED) n'ont pas de date d'expiration et peuvent être appliquées à de nouvelles activités sur le même site avec la même portée. Elles ne sont soumises à aucune nouvelle exigence légale ou politique. Les DDEED existants sont en cours d'examen pour déterminer s'il y a eu un changement dans la portée des activités associées et pour mettre à jour les signataires d'approbation. De nouvelles déterminations sont en cours pour les sites sans DDEED valide. Les nouvelles DDEED pourraient exiger une consultation des communautés autochtones potentiellement touchées.

## Considérations environnementales et OnTAP

Des considérations environnementales sont désormais intégrées dans le processus d'approbation turbo en ligne (OnTAP) pour l'approbation et le renouvellement des essais sur le terrain de R et D et autres activités. Ces considérations comprennent les DDEED existants, l'impact potentiel sur les espèces historiques et actives en péril, la gestion des sols et de la végétation, la prévention et l'intervention en cas de déversement, ainsi que l'élimination des déchets.

### Espèces en péril

Le CRS produit un plan de travail annuel en collaboration avec la BFC Suffield visant à atténuer l'impact des opérations du Centre sur les espèces en péril, nonobstant l'applicabilité locale des exceptions en vertu de l'article 83 de la Loi sur les espèces en péril concernant la Chevêche des terriers (*Athene cunicularia*) et la Buse rouilleuse (*Buteo regalis*).

La situation du salamandre tigrée de l'Ouest (*Ambystoma tigrinum*) est actuellement préoccupante. Une population de ceux-ci a été déplacée d'un bassin sous-marin d'essai d'explosifs en 2019. Aucune observation de cette espèce n'a été faite en 2020, 2021 et 2022 lors d'enquêtes informelles sur le bassin d'essai et la zone de relocalisation. Nous avons appris que le financement a été obtenu et qu'un énoncé du travail a été rédigé pour la réalisation d'une enquête formelle comprenant un échantillonnage de l'eau pour une analyse de l'ADN environnemental afin d'évaluer plus en détail la présence continue de cette espèce dans l'un ou l'autre endroit.

Certaines informations faisant état d'électrocutions de Buses rouilleuses sur des poteaux électriques à haut risque sont également préoccupantes. Opérations immobilières ont été chargées d'étudier les moyens de protéger ces faucons de ce danger. Un DDEED est en cours sur la démolition d'une tour de communication de 300 pieds que les Buses rouilleuses utilisent comme plate-forme pour leurs nids.

### Gestion des sites contaminés

La politique du MDN concernant les sites contaminés situés dans le terrain d'expérimentation du CRS est qu'ils doivent être clôturés et munis d'enseignes. Depuis 2020, vingt-trois sites connus et suspects ont été visités pour faire les réparations requises aux clôtures et aux panneaux. Ce travail a été achevé.

### Réponse aux déversements

Depuis notre dernière visite, aucun déversement dangereux n'a été signalé au responsable de l'environnement.

Avec l'aide de la BFC Suffield, une formation en intervention en cas de déversement est offerte aux employés du CRS.

## **Autres Observations**

Les observations suivantes se rapportent à la conduite professionnelle du programme canadien de DBC. Le Comité définit une « conduite professionnelle », dans ce contexte, comme l'application efficace, efficiente et économique de l'expertise et des ressources nécessaires à la défense des FAC contre les agents de guerre biologique et chimique, que ce soit en ce qui concerne son habilité, sa capacité ou son état de préparation.

### **CRS/BFC Suffield**

#### *Relations avec la base*

Des relations productives entre le CRS et les autorités de la BFC Suffield sont essentielles au succès de leurs missions respectives. Tout comme ces dernières années, nos rencontres avec le commandant de la base, le directeur du Centre, le gestionnaire des services corporatifs et d'autres membres du personnel du CRS ont été marquées par un refrain commun, à savoir que les relations sont bonnes et se renforcent en mettant l'accent sur des objectifs communs et des résultats mutuellement bénéfiques.

Les deux autorités tentent de déterminer quel sera l'impact de la décision du Royaume-Uni de mettre un terme aux activités de l'armée britannique à la BFC Suffield. Bien qu'il soit trop tôt pour en être sûr, des effets négatifs pourraient se faire sentir dans des domaines tels que les services de soutien des bases, le contrôle des champs de tir, l'entretien des routes, la lutte contre les incendies dans les champs de tir, la gestion des munitions et la réglementation de l'accès au pétrole et au gaz. Du côté positif, il pourrait y avoir des possibilités d'activités canadiennes supplémentaires à la base et de réaffectation des bâtiments, notamment aux fins du CRS.

#### *Soutien à la préparation*

Comme nous l'avons encore signalé l'année dernière, aussi précieux que semble être le soutien du CRS à l'état de préparation des FAC, des tensions persistent entre la prestation de la formation et la conduite du programme de R et D scientifique et technologique. Nous continuons de croire qu'un examen à haut niveau du rôle du CRS dans le soutien de l'état de préparation des FAC et d'autres entités nationales et alliées est justifié. Si son rôle de soutien à la préparation était confirmé, le Centre devrait être organisé convenablement et doté de ressources adéquates pour le faire sans empiéter sur la fonction de R et D.

Au cours de la visite de cette année, nous avons entendu dire qu'il existe une demande croissante pour la formation en présence d'agents de guerre dans le contexte d'opérations militaires conventionnelles, par opposition aux scénarios de lutte contre le terrorisme. On constate également un regain d'intérêt pour la formation sur un plus large éventail de sujets au personnel des laboratoires militaires et aux organisations nationales des premiers intervenants par l'intermédiaire du Centre des sciences pour la sécurité et de la GRC. Le CRS étudie l'utilisation de simulateurs de patients haute-fidélité pour sa formation en soins aux blessés.

Il y a aussi un intérêt à exploiter l'exercice PRECISE RESPONSE (entraînement en présence d'agents de guerre pour l'OTAN et les forces alliées) comme banc d'essai pour diverses initiatives de R et D en DBC, en collaboration avec des établissements scientifiques et technologiques alliés. Nous espérons en apprendre davantage sur cette idée lors de notre prochaine participation à l'exercice.

### *Exercice FIRE DRAKE*

Le but de l'exercice FIRE DRAKE, organisé chaque année au CRS, est de permettre à l'équipe nationale d'intervention contre les explosifs CBRN (CBRNE), dirigée par la GRC, de mettre en pratique ses tactiques, techniques et procédures dans un environnement contrôlé en présence d'agents de guerre. Le rôle de l'équipe nationale CBRNE est d'effectuer des évaluations et des recherches à haut risque, de sécuriser un événement CBRNE et de fournir un examen médico-légal lié aux incidents de sécurité nationale impliquant une menace CBRNE. L'exercice de cette année a été de portée réduite et la participation s'est limitée aux éléments de la GRC et de l'UIIC-CBRN (Unité interarmées canadienne d'intervention immédiate – CBRN) de l'équipe d'intervention des FAC.

Les représentants du comité ont observé la session directive du début de la journée avec les participants dans la formation et le personnel de sécurité. Ils ont vu par liaison vidéo depuis le centre de contrôle de l'exercice les membres de la GRC exécuter leurs tâches dans la « zone chaude ». Nous avons également longuement discuté avec les membres du personnel de contrôle et de sécurité de l'exercice. Nous avons été impressionnés par l'activité de formation de valeur, exécutée en toute sécurité par un personnel hautement compétent.

### *Dotation en personnel*

Comme nous l'avons observé dans des rapports antérieurs, le maintien du niveau requis de connaissances, de compétences et d'expérience parmi le personnel de recherche et de soutien du CRS est une tâche formidable, compte tenu de son emplacement relativement éloigné, des restrictions de financement et d'autres facteurs.

Cette année, nous avons donc eu le plaisir d'apprendre de récentes embauches comprenant, en plus du responsable technique de la sécurité hautement qualifié mentionné plus haut, un nouveau chimiste de synthèse. Nous avons également rencontré un adjudant des FAC, récemment arrivé de l'UIIC-CBRN, qui occupera le poste d'officier de liaison du COMFOSCAN afin d'assurer une ligne de communication directe permanente 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 entre le CRS et l'UIIC-CBRN, ainsi que d'autres éléments du commandement, en vue de faciliter la collaboration scientifique, l'orientation en matière de R et D ainsi que la conception et la coordination des exercices de formation.

### *Approvisionnement*

Les problèmes liés à l'approvisionnement en temps voulu de fournitures de laboratoire et d'autres biens et services continuent d'entraver gravement la formation et la productivité scientifique. Par conséquent, le moral des employés souffre également en raison de la frustration suscitée par le ralentissement ou l'arrêt de leur travail essentiel. (Apparemment, au moment de

notre visite, il y avait un retard sur 600 commandes au CRS à lui seul.) De plus, les fonds fournis au CRS pour entreprendre des travaux au nom du Gp Svc S FC et d'autres ont été « perdus » lorsque l'autorisation de dépenser s'est échu. Un exemple cité est celui des 100 000 \$ fournis au CRS par le Médecin-général pour les tests et l'évaluation des auto-injecteurs au cours de l'exercice 2022-2023, dont 70 000 \$ ont du être restitués à la fin de l'exercice fiscale.

Le Directeur associé de l'approvisionnement et la gestion du matériel de RDDC (anciennement le Directeur associé des services ministériels au CRS) a expliqué que l'impact de la virtualisation (c.-à-d. du travail virtuel) au sein du gouvernement et de l'industrie a conduit le personnel de l'approvisionnement à quitter Suffield et le gouvernement du Canada dans son ensemble, pour d'autres départements et industries, ce qui entraîne un taux d'inoccupation de 30 à 40 % des postes en approvisionnement.

Il a décrit les initiatives suivantes, lancées pour améliorer la situation des approvisionnements :

- évoluer vers des équipes nationales d'approvisionnement basées sur les produits plutôt que des équipes regionales
- permettre l'utilisation de la carte d'achat par le personnel non chargé des achats
- cibler les efforts pour embaucher davantage de personnel chargé d'approvisionnement
- mettre en place un outil de priorisation des achats
- encourager l'engagement direct entre le personnel des achats et leurs clients pour faciliter les commentaires des clients

Le Comité a demandé comment il était prévu que les résultats de ces mesures seront mesurés. Existe-t-il, par exemple, des indicateurs clés de performance ? Aucune réponse concluante à ces questions n'était disponible et nous ferons donc un suivi lors de notre prochaine visite.

## RDDC Toronto

Le Centre de recherche de Toronto (CRT) est le centre d'excellence de RDDC pour la R et D sur l'efficacité humaine dans les domaines de la défense et de la sécurité nationale. Au cours de notre visite, la première depuis de nombreuses années, nous avons appris que la CRT remplit son rôle en fournissant des conseils scientifiques et technologiques visant à :

- optimiser le rendement des membres des FAC grâce à l'amélioration de l'interaction homme-technologie, de l'ingénierie des systèmes humains et des méthodes de formation
- soutenir le développement, l'acquisition, l'emploi et l'évaluation de divers systèmes techniques ainsi que de vêtements et des équipements opérationnels
- comprendre et exploiter les facteurs psychosociaux qui influencent l'efficacité des FAC à fonctionner et à obtenir un avantage dans l'environnement de l'information, selon quatre axes d'action complémentaires : renseignement, cyber, influence et engagement
- comprendre, prévenir et traiter les maladies et les blessures associées aux opérations militaires, y compris leur impact sur la santé mentale et sociale

- améliorer la performance mentale et physique et la résilience des membres des FAC dans des environnements physiques extrêmes et sous une charge cognitive ou un stress émotionnel élevé

Les ressources à la disposition du Centre comprennent du personnel possédant un éventail impressionnant de connaissances universitaires, scientifiques et technologiques, ainsi que des équipements et des installations spécialisés, notamment des instruments de physiologie humaine portables sur le terrain, diverses chambres environnementales et la seule centrifugeuse à capacité humaine du Canada. Ceux-ci sont actuellement déployés sur un large éventail de projets, tels qu'une modernisation de la simulation des effets des armes, l'amélioration de la vision, les problèmes d'association des humains avec les systèmes autonomes, l'intégration des perspectives de genre et de culture dans les activités d'influence et d'engagement, et la détermination de stratégies optimales pour suivre, atténuer et traiter les blessures dues aux froids.

L'enquête de longue date du Centre sur les blessures dues au stress thermique en relation avec les cycles travail-repos et les équipements de protection individuelle (EPI) était particulièrement intéressante pour la DBC. Nous notons l'opportunité de collaboration avec le CRS sur leurs travaux actuels sur les EPI anti-CBRN à fardeau faible et, en ce qui concerne leurs préoccupations concernant la susceptibilité du personnel de sécurité aux blessures dues au stress thermique pendant l'entraînement en présence d'agents de guerre.

Nous avons observé que CRT, en plus de coopérer avec d'autres entités et alliés des FAC, notamment en matière de santé opérationnelle et de performance, profite de son emplacement pour collaborer avec des universités et des hôpitaux de recherche de premier plan.

Nous avons terminé notre visite par une discussion ouverte de valeur avec le directeur du centre et les chefs de section sur leur travail et certaines des opportunités et défis auxquels ils sont confrontés. Parmi les points saillants les plus fortement soulignés figurent :

- la compréhension de la défense par les scientifiques de la défense est essentielle à l'efficacité du programme
- les facteurs humains doivent être pris en compte plus tôt dans le processus décisionnel lorsqu'il s'agit d'acquérir une nouvelle technologie pour les FAC; RDDC doit « anticiper » la technologie en prévision du fait qu'elle deviendra un sujet d'intérêt pour le développement des forces
- les relations stratégiques avec les mondes universitaire et industriel sont vitales
- il est souvent difficile d'accéder aux membres actifs des FAC à des fins d'études
- les écarts en habileté et en capacité dus aux postes non-comblés érodent l'équilibre entre le travail et la vie personnelle des employés adjacents
  - il est difficile d'attirer des candidats aux postes ouverts ou nouveaux parce que RDDC n'est pas bien connu en dehors des cercles du MDN et des FAC

- le coût de la vie élevé dans la région du Grand Toronto dissuade également les candidats potentiels
- un point positif est la récente augmentation du nombre d'étudiants coop et d'embauches au niveau junior.
- le CRT ressent aussi douloureusement que le CRS un impact sur la productivité et la satisfaction au travail d'une fonction d'approvisionnement insatisfaisante, y compris l'attribution de contrats, ce qui pourrait même constituer un problème à l'échelle du gouvernement du Canada entier : le CRT cherche à mieux utiliser les programmes de collaboration existants basés sur les défis ou sur contribution pour contrer les retards dans l'approbation des contrats.

### Centre des sciences pour la sécurité (CSS)

Le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS) tire ses origines des conséquences des attentats terroristes de septembre 2001. Ce programme est co-géré par le CSS et Sécurité publique Canada. Il demeure non seulement pertinent, mais il démontre aussi de façon convaincante l'effet de levier que l'on peut tirer de dépenses modestes quand elles sont coordonnées avec d'autres agences et avec nos nations alliées en poursuite d'intérêts communs en sécurité publique, sécurité nationale et même aux frontières du domaine de la défense.

Nous avons reçu un aperçu des rôles que jouent le CSS en sécurité publique et sécurité nationale, suivi d'une mise à jour des projets du Centre en DBC et de son rôle de planification adaptée aux capacités disponibles et aux exercices inter-agences d'intervention aux incidents grâce à une élaboration de scénarios très réalistes.

On nous a dit, qu'en ce qui concerne la collaboration internationale en matière de sûreté et de sécurité, le Canada se défend bien dans la limite des ressources disponibles.

### Quartier Général RDDC

#### *Programme science et technologie pour la sécurité et la défense (STSD)*

La défense CBRN est une ligne d'effort au sein de la zone d'intervention stratégique (ZIS) dite « personnes » du programme STSD. Il existe également des activités liées aux CBRN dans la ZIS « Sécurité intérieure » visant à permettre la sûreté et la sécurité et dirigées par le CSS (comme décrit ci-dessus).

L'étendue de cette ligne d'effort comprend :

- la fourniture d'informations essentielles et bien fondées sur les menaces et risques CBRN pour permettre la planification et l'élaboration de politiques, de doctrines et de tactiques
- la fourniture de technologies intégrées qui permettent la détection, l'identification et la surveillance rapide des menaces et dangers CBRN
- le développement de technologies protectrices qui minimisent les dommages au personnel, à l'équipement et à l'infrastructure causés par une exposition à des matières CBRN

- la prestation d'une formation CBRN spécialisée ainsi qu'une liaison pour soutenir les opérations des FAC au besoin
- la mise à disposition de la science et de la technologie servant à atténuer et réduire les effets immédiats sur la santé d'une exposition à ces dangers et ceux à long terme

Des investissements spécifiques ont été ou seront réalisés dans les domaines suivants :

- l'analyse de risque sur les menaces et dangers CBRN, et l'évaluation des lacunes en matière de capacités
- la caractérisation des menaces
- un soutien aux acquisitions qui combleront toute lacune urgente en capacité de détection CBRN
- de nouvelles technologies pour la détection, l'identification et la surveillance rapides des menaces et risques CBRN
- le développement d'innovations de matériaux, systèmes et de prototypes pour une nouvelle génération d'uniformes de combat, y inclus de nouvelles solutions pour fournir une protection CBR au personnel demandant un accommodement religieux ou spirituel (c.-à-d. barbe ou coiffure)
- le développement de technologies de décontamination et de gestion des risques
- la formation en CBRN individuelle et collective en présence d'agents de guerre ou tissus réels
- le soutien aux opérations, y compris la provision d'expertise de recours
- des CMM contre les menaces biologiques (à large spectre)
- des CMM contre les menaces chimiques
- des technologies de diagnostic
- de nouvelles plates-formes pour le développement de CMM

RDDC livre ses recherches en CBRN par l'intermédiaire des véhicules suivants :

- Centres de recherche de RDDC à Suffield et à Valcartier, ainsi que le Centre des sciences de la sécurité de RDDC pour les besoins conjoints en matière de sécurité publique
- des programmes d'innovation nationaux, dont le Programme d'innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) et Solutions innovatrices Canada
- le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de la santé publique du Canada, dans le cas d'études sur les animaux de l'efficacité des CMM contre la COVID
- le Conseil national de la recherche, dans le cas de travaux novateurs sur les détecteurs d'agents chimiques et biologiques

- des accords de service et mémorandums d'entente avec d'autres ministères, l'industrie et le milieu universitaire

Le protocole d'entente CBR entre l'Australie, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni (qui devra être renouvelé en 2025) demeure le principal mécanisme de RDDC pour l'alignement stratégique de la DBC et la collaboration avec les Alliés. Des groupes de travail dans les domaines de l'évaluation des menaces et des dangers (Assess), de l'aide à la décision (Inform) et de la protection physique, décontamination (Protect) et contre-mesures médicales identifient les tâches de R et D, puis ils coordonnent leur exécution par les nations membres. Un groupe de travail supplémentaire, avec la participation de la Suède, a été récemment formé pour faire face à la menace posée par les agents pharmaceutiques.

Le Canada coopère également avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas à mettre au point une nouvelle contre-mesure contre les agents neurotoxiques.

Des protocoles d'accord trilatéraux existent ou sont prévus avec la Suède et les Pays-Bas pour la recherche qui n'est pas directement prévue dans le cadre du protocole d'accord CBR sur certains aspects de l'évaluation des risques biologiques et chimiques, la manipulation plus sûre des composés hautement toxiques et la gestion médicale des victimes d'incidents chimiques.

En ce qui concerne l'OTAN, le Canada participe à des comités révisant les publications liées aux exigences en décontamination CBRN ainsi qu'à l'échantillonnage et à l'identification d'agents CBRN. Il a également été représenté sur un groupe de travail de recherche de l'Organisation pour la science et la technologie de l'OTAN chargé de la détection et de la prévention de la contamination chimique en surface et au sol.

Il y a l'équivalent de 46 travailleurs scientifiques à temps plein dédiés au programme de défense CBRN dans les laboratoires de RDDC et le financement approuvé pour le programme est passé de 7,066 millions de dollars au cours de l'exercice 2022-2023 à 7,546 millions de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, soit une augmentation de 6,8 %.

#### *Discussions avec le SMA (RDDC) et son équipe*

À la suite de la présentation du programme STSD, le Comité a fait part ses observations qu'il a formulées lors de ses visites dans les entités de RDDC, y compris, d'abord et avant tout, notre préoccupation en matière de sécurité au SRC.

La discussion qui a suivi a clairement indiqué que notre préoccupation a été reçue avec sérieux, attention et appréciation. Comme il a été mentionné ci-dessus, notre réunion a donné lieu à une visite de suivi au SRC par le directeur général de la Recherche et du Développement, Sciences et génie, afin de vérifier la situation et, à son retour, la décision du SMA (RDDC) de suspendre ou de restreindre la conduite de certaines activités de recherche et de développement liées à la défense chimique ainsi que les activités de formation en attendant l'achèvement d'un examen de la gestion des risques.

## Commandement du renseignement des Forces canadiennes, SMA (Politiques) et Affaires mondiales

La transparence et la franchise ont encore une fois marqué nos discussions avec le personnel du renseignement et des politiques au QGDN et avec le personnel d'AMC. Ils ont fourni des informations non seulement sur l'ensemble des menaces et l'état de la CIABT et de la CIAC, mais également sur le Programme de réduction de la menace liée aux armes. Ce programme englobe les activités canadiennes entreprises à l'appui de l'adhésion de notre pays au Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes.

### *Menaces et capacité d'analyser les menaces*

Comme indiqué précédemment dans ce rapport, les informations que nous avons reçues de l'état-major du renseignement attestent de la persistance de menaces crédibles d'agents de guerre biologique et chimique de la part d'acteurs étatiques et non étatiques, ce qui nécessite une préparation défensive appropriée. Ces dernières années, nous avons constaté que la surveillance et l'évaluation en continu du spectre de menace reposent sur l'expertise d'un nombre extrêmement restreint d'experts – une situation exacerbée par le départ à la retraite d'employés qui ne sont pas remplacés. Nous avons donc été très heureux d'apprendre l'embauche ou l'imminente embauche d'analystes supplémentaires. Nous espérons que ceci permettra au COMINTFC de contribuer davantage de renseignements CBRN et médical à la formulation du programme de STSD et à la direction du PCMMS, comme réclamé au siège social de RDDC et au QG du Gp Svc S FC. Lors de notre prochaine tournée de visites, nous nous efforcerons de réévaluer cette situation en vue de clôturer notre recommandation à ce sujet formulée dans notre rapport annuel 2022.

### *Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT)*

En tant qu'État-partie à la CIABT, le Canada est tenu de :

- ne pas développer, posséder ou acquérir des armes biologiques ni faciliter leur production par un autre
- mettre en place une législation nationale de mise en œuvre, étendant l'interdiction des armes biologiques aux citoyens
- venir en aide à tout autre État attaqué avec une arme biologique
- faciliter un échange le plus complet possible de connaissances en sciences de la vie

Les responsables du AMC nous ont indiqué que les problèmes suivants continuent de limiter l'efficacité de la CIABT ou suscitent des inquiétudes :

- manque d'universalité de l'adhésion – 14 États restent en dehors de la Convention, et pas tous les États-parties l'ont effectivement mise en œuvre
- l'absence d'une infrastructure institutionnelle et d'un régime de vérification comme ceux dont dispose la CIAC – au lieu de cela, elle repose essentiellement sur une adhésion en toute bonne foi des États

- une unité de trois personnes en appui à la mise en œuvre de la Convention sert de secrétariat du traité
- les États génèrent de la transparence en faisant une « déclaration » de mesures de confiance partageant des informations sur les laboratoires NC 4, les programmes de recherche sur la défense biologique, les épidémies anormales, les publications scientifiques pertinentes, tout programme offensif après 1946 et la capacité en production de vaccins
- le Canada soumet régulièrement de telles déclarations et les met à la disposition du public.
- viabilité financière - manque de fonds de roulement
- la recherche biologique à des fins pacifiques pourrait être utilisée à mauvais escient ou exploitée pour développer des armes biologiques ou de les produire – ce que l'on appelle la recherche à double usage préoccupante ou RDUP
  - il devient également difficile d'empêcher la prolifération d'armes biologiques sans entraver la recherche en sciences de la vie
  - le Canada finance maintenant un poste au sein de l'Organisation mondiale de la santé consacré à cette question.

La politique du Canada est de continuer à chercher des moyens de soutenir le bien-être et l'efficacité opérationnels, financiers et techniques de la Convention.

### *Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC)*

La CIAC est un traité mondial de désarmement qui interdit le développement, la production, l'acquisition, le stockage, la conservation, le transfert et l'utilisation des armes chimiques. Il contient des dispositions concernant les déclarations et les inspections d'installations de production d'armes chimiques, et la destruction à l'étranger des armes et des installations de leur production.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) administre la Convention et gère un système de vérification complet qui comprend des déclarations de conformité, des inspections sur place des installations autorisées qui produisent, traitent ou consomment, importent ou exportent certains produits chimiques répertoriés, et enquêtes sur toute allégation d'utilisation d'armes chimiques. L'OIAC calcule que 98 % des armes chimiques déclarées par tous les États parties ont été détruites.

### *Programme de réduction de la menace liée aux armes*

Nous continuons d'être impressionnés par et Programme de réduction de la menace des armes ainsi que par l'ampleur de ses projets et activités en collaboration avec ses pays partenaires, des organisations internationales, des ONG et d'autres services gouvernementaux visant à atténuer les menaces posées par les armes CBRN et les matériaux connexes. (La collaboration internationale plus large est connue sous le nom de Programme de partenariat mondial contre

la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes). Les principales activités consistent à :

- prévenir, détecter et répondre aux menaces d'armes de destruction massive,
- sécuriser ou détruire le matériel CBRN dangereux, améliorer la sécurité des installations,
- renforcer les réseaux mondiaux,
- renforcer la capacité chez nos partenaires à respecter leurs obligations internationales

Il a livré plus de 1,6 milliard de dollars en programmation depuis 2002 et est actuellement financé à 73,4 millions de dollars par an.

En ce qui concerne les armes biologiques, le Programme facilite une collaboration entre les secteurs de la sécurité et de la santé à l'interface où leurs intérêts et responsabilités coïncident. En effet, un renforcement de la réponse de la santé publique aux épidémies naturelles renforce aussi la réponse aux épidémies délibérées. Son éventail d'activités comprend :

- la sécurisation et la comptabilisation des agents pathogènes biologiques
- la prévention d'abus délibéré des pathogènes
- l'amélioration des réseaux de surveillance régionaux,
- le renforcement des instruments de non-prolifération
- la promotion d'une conduite responsable en sciences biologiques.

L'effort prioritaire du Programme en 2023-24 est de mener l'initiative vedette du Partenariat mondial concernant la réduction des menaces biologiques en Afrique. D'autres efforts importants sont :

- la lutte contre la désinformation
- la biosûreté et la biosécurité durables (en finançant le « Grand Défi pour des laboratoires de diagnostic durables » de l'Organisation mondiale de la santé animale)
- le renforcement de la CIABT et le renforcement des mécanismes de réponse et d'enquête sur l'utilisation délibérée des maladies par le Secrétaire général de l'ONU

En ce qui concerne les armes chimiques, les activités du Programme visent à aider les États parties de la CIAC à mettre en œuvre leurs obligations, à faire face aux menaces émergentes posées par les armes chimiques et à soutenir les activités de destruction de ces armes. Les initiatives et projets récents comprennent :

- le renforcement des capacités de l'OIAC
- une évaluation de la capacité de la Corée du Nord en matière d'armes chimiques
- la réponse au terrorisme chimique au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest et sa prévention

En plus de soutenir les capacités d'enquête, d'échantillonnage et d'attribution de l'OIAC en aidant à financer la construction de son nouveau Centre de chimie et de technologie, les questions prioritaires comprennent :

- la lutte contre la désinformation autour de l'invasion russe de l'Ukraine
- l'utilisation innovante de la technologie des registres distribués (chaîne de blocs) pour suivre les matières chimiques susceptibles à la prolifération
- la promotion d'une collaboration accrue entre le Partenariat mondial et le Groupe australien dans la lutte contre la prolifération.

### Quartier général de l'État-major interarmées stratégique

Lors de notre visite au quartier général du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) en 2022, nous avons entendu parler que la guerre en Ukraine avait attiré l'attention de l'état-major de protection des forces sur l'état de la défense CBRN au sein des FAC. En particulier, les menaces russes d'employer des armes de destruction massive nécessitent une réponse aux besoins en défense CBRN des forces canadiennes déployées dans le cadre de l'opération REASSURANCE (mesures de dissuasion et d'assurance par l'OTAN en Europe centrale et orientale).

Ils étaient fermement d'avis qu'il manque une vision stratégique de la capacité et du niveau de préparation requis pour la défense CBRN aux FAC, en particulier chez les forces conventionnelles. Cet avis s'appliquait à la fois aux opérations potentielles à l'échelle nationale ou continentale, ainsi qu'aux opérations expéditionnaires. Il manquait également, a-t-on suggéré, une définition de l'effort en défense CBRN et une clarté quant à la responsabilité, l'autorité et l'imputabilité de haut niveau pour la mise en œuvre de la vision et de la gouvernance de l'entreprise. Il a également été déclaré qu'il n'y a apparemment aucun point de contact désigné pour les questions de défense CBRN au sein de l'État-major interarmées stratégique – cet élément du QGDN chargé d'analyser et de conseiller le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) sur le plan des opérations, planification, soutien et initiatives stratégiques.

Lors de notre visite le lendemain à la direction de la Défense interarmées CBRN (D JCBRN D), le directeur a fait écho et amplifié les soucis exprimés au QG du COIC par le personnel de protection de la force. Les orientations et les lignes directrices pour la conduite de la défense CBRN par le MDN et les FAC sont contenues dans deux documents clés (dernière mise à jour en 2019) :

- Ordonnances et directives administratives de défense 8006-0 – Défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire
- Ordonnances et directives administratives de la défense 8006-1 – Opérations, formation, développement et maintien en puissance des capacités de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire.

Malgré l'exhaustivité et la clarté raisonnables de ces orientations, nous avons entendu l'opinion selon laquelle l'entreprise de défense CBRN s'engage dans l'ensemble des fonctions de gouvernance de la force (développement de la force, génération de la force, emploi de la force,

maintien en puissance de la force et gestion de la force) de manière improvisée, sans objectif cohérent ni but souhaité. La fonction de gestion des forces est responsable de l'orchestration des autres fonctions selon les orientations au niveau stratégique, mais s'est affaiblie. Par conséquent, l'entreprise a été laissée s'éroder, ce qui a entraîné un manque croissant de capacité qui met en péril l'habileté des FAC d'opérer sous menace CBRN.

Les facteurs aggravants incluraient :

- la faible priorité de la défense CBRN
- le manque d'expertise en matière de défense CBRN aux niveaux opérationnel et stratégique
- les principales parties prenantes ne sont pas tenues de rendre compte pour les responsabilités en matière de défense CBRN stipulées par les DOAD
- certaines responsabilités et autorités ne correspondent pas à l'organisation actuelle des FAC
- les commandants n'identifient pas correctement les lacunes en capacité ni n'en définissent par les exigences, ce qui entraîne des investissements mal placés
- peu ou pas d'entraînement collectif en matière de défense CBRN a lieu, ce qui entraîne une perte généralisée des compétences
- depuis la dissolution de la Compagnie de Défense Nucléaire, Biologique et Chimique (DNBC) au profit de l'UIIC-CBRN des forces opérationnelles spéciales, les forces conventionnelles n'ont plus de soutien général en défense CBRN

Pour remédier à cette situation, le D JCBRN D a préconisé le lancement d'une initiative de renouvellement de l'entreprise de défense CBRN dirigée par l'état-major interarmées stratégique qui, entre autres, se tâcherait de réviser et mettre à jour les DOAD de défense CBRN, définir l'entreprise, assurer la définition et l'alignement corrects des autorités, responsabilités et comptabilités et puis, plus important encore, tenir les autorités comptables pour l'exercice de leurs responsabilités. Il conseille en outre que l'initiative tienne compte de près de l'examen en cours à l'OTAN de la politique CBRN, auquel participent le SMA (Politique) et AMC. Notant que le personnel du QG du COIC avait exprimé de manière indépendante un besoin similaire, nous avons vu le mérite de cette proposition et avons inclus une recommandation à cet effet dans notre rapport de 2022.

Lors de notre visite de 2023, en compagnie du D JCBRN D, nous avons rencontré le directeur général des opérations de l'État-major interarmées stratégique, qui était en accord avec cette caractérisation de la situation de 2022. Il paraît que les connaissances générales en matière de défense CBRN font défaut et que l'état de préparation est médiocre en raison du manque d'équipement, de formation et de personnel qualifié. Il a en outre été indiqué que les causes profondes de cet état de fait pourraient inclure :

- un manque d'entente sur l'état final souhaité, qui est essentiel à l'efficacité de toute stratégie basée sur les fins et les moyens
- un manque de compréhension des menaces et capacités, et des vulnérabilités correspondantes chez les FAC
- les autorités, responsabilités et comptabilités mal alignées aux intérêts et priorités des diverses parties prenantes
- une insuffisance de la structure des forces pour un soutien général à la défense CBRN

On nous a fait comprendre que l'État-major interarmées stratégique préparerait un avis pour le CEMD définissant le problème auquel est confronté le portefeuille de défense CBRN. Le CEMD proposera la publication d'une directive CEMD/DM pour expliquer la nécessité de redynamiser la fonction de défense CBRN, définir l'état final stratégique pertinent, stipuler l'alignement nécessaire de la gouvernance, guider la mise en œuvre de la nouvelle politique CBRN de l'OTAN, ajuster les DOAD et énoncer l'exigence d'une feuille de route appropriée pour le développement des capacités en défense CBRN.

Nous continuerons de suivre cette question et sommes impatients de mesurer les progrès réalisés lors de notre prochaine série de visites.

#### Directeur de la défense CBRN interarmées (DDCBRNI)

Le mandat du DDCBRNI est de permettre à toutes les branches des FAC de mener des opérations dans un environnement CBRN. Pour ce faire, il soutient la gestion des capacités actuelles et contribue au développement des capacités futures requises. Ses tâches continues le voient fournir conseils et expertise en matière de défense CBRN aux commandants et à l'état-major, aider à la rédaction, la coordination et la promulgation des politiques, concepts et doctrine, contribuer à assurer l'interopérabilité entre Alliés, et contribuer à l'harmonisation des activités de défense CBRN dans l'ensemble des FAC au moyen de la production et du maintien d'une « feuille de route des capacités ». La Direction fait partie de l'état-major de l'Armée canadienne au QGDN, où elle relève du chef d'état-major des opérations de l'Armée (qui coordonne à la fois le soutien aux opérations en cours et le développement des capacités). Comme par le passé, la visite de cette année nous a permis de faire le point sur les activités et les enjeux associés à ce mandat. Bien qu'une grande partie de notre discussion ait porté sur la gouvernance et la gestion de l'entreprise de défense CBRN, comme indiqué ci-dessus, nous avons également acquis plusieurs autres connaissances.

Le personnel du DDCBRNI estime que l'écart continue de se creuser entre nos capacités existantes en défense CBRN et celles requises pour faire face à un éventail de menaces en évolution, caractérisé par la prolifération de matériel et de connaissances en CBRN parmi les acteurs étatiques et non étatiques, et les attentes croissantes de nos alliés concernant notre engagement dans la défense collective et la répartition des charges.

Nous avons entendu dire que le pilotage par le renseignement du développement des capacités s'améliore, mais le problème demeure, car dès que de nouveaux équipements sont livrés, ils sont

souvent déjà désuets. À l'heure actuelle, le développement des capacités se concentre sur les EPI à faible charge et sur les nouveaux équipements de détection, d'identification et de surveillance.

De nombreux postes d'intégration de capteurs de défense CBRN et d'aide décisionnel dans les groupes-brigades, le QG de la 1re Division du Canada et le QG du COIC sont vacants.

Les officiers de la DDCBRNI et les scientifiques de RDDC se sont révélés être des contributeurs clés aux groupes d'experts de l'OTAN et du protocole d'entente CBR, ainsi qu'aux groupes d'experts qui rédigent la doctrine et les normes, et s'accordent sur les objectifs de développement des capacités. Ils en assument souvent la présidence.

L'OTAN considère l'exercice PRECISE RESPONSE – l'exercice annuel de trois semaines d'entraînement en présence d'agents de guerre organisé chaque année au CRS – est d'une grande valeur et une contribution importante du Canada à l'OTAN. Il s'agit également d'une occasion de formation unique pour les équipes de décontamination que les groupes-brigades génèrent lors de leur préparation au niveau d'alerte élevé. À ce titre, nous sommes heureux d'apprendre que la conduite de PRECISE RESPONSE et le cycle de génération de forces de l'Armée sont mieux alignés, ce qui permettra au peloton de décontamination de s'entraîner avec agents de guerre à une étape plus appropriée le long du parcours menant au niveau de préparation «élevé».

Il y a quelques années, le Comité avait noté l'intention du Canada d'affecter un officier au Centre d'excellence CBRN de l'OTAN à Vyškov, en République tchèque. Par conséquent, nous étions intéressés d'entendre le premier officier ainsi employé depuis qu'il a repris ses fonctions au sein du DDCBRNI. Nous avons appris que le Centre d'excellence fournit des conseils dans tous les domaines liés à la défense CBRN, élabore des doctrines, normes et connaissances en matière de défense CBRN pour soutenir l'augmentation de l'interopérabilité et des capacités, offre des opportunités d'amélioration de l'éducation et de la formation, contribue aux processus de leçons apprises et aide les pays dans leurs efforts liés à la défense CBRN, y compris la validation par l'expérimentation et le soutien opérationnel (arrière-soutien technique et scientifique).

L'officier canadien en question est employé dans la Section de soutien à la planification des opérations, qui fournit un soutien en planification de la défense CBRN aux commandements des niveaux stratégique et opérationnel de l'OTAN en ce qui concerne la contre-prolifération des armes de destruction massive, la protection contre les menaces CBRN et la réponse aux incidents CBRN. Le Canada est l'un des quatorze pays membres de l'OTAN représentés au Centre, bien qu'à notre connaissance le seul à ne pas inclure une unité spécialisée en défense CBRN dans sa structure de force de campagne conventionnelle. Néanmoins, l'expertise individuelle canadienne est très appréciée.

## Quartier Général du Groupe de Services de Santé des Forces Canadiennes

### *Médecin-chef*

Le médecin-chef a expliqué que la pandémie de COVID et la guerre en Ukraine ont éveillé l'intérêt pour la défense CBRN et redynamisé les efforts visant à préparer les services de santé à soutenir les opérations en milieu CBRN en s'appuyant sur une modernisation du concept médical de

défense CBRN des FAC. La sensibilisation au Programme de contre-mesures médicales stratégiques (PCMMS) s'accroît.

### *Section de médecine opérationnelle*

Au sein du QG du groupe des services de santé, la responsabilité des questions médicales en défense CBRN incombe à la Section de médecine opérationnelle. En plus, elle est responsable des questions de soins aux blessés de combat, du programme militaire d'approvisionnement en sang et des affaires réglementaires (y compris la réglementation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux liés à la DBC). Elle fournit également des orientations et des conseils pour la gestion du PCMMS. Lors de notre visite, nous avons reçu les mises à jour suivantes concernant les activités de la Section au cours de la dernière année.

### *Auto-injecteurs*

Les travaux se poursuivent pour rétablir l'intégrité des stocks d'auto-injecteurs des FAC. On nous a dit que les normes internationales en matière d'auto-injecteurs étaient en cours de mise à niveau et que le fabricant américain d'auto-injecteurs, Meridian Medical Technologies, reprenait sa pleine production.

### *Doctrine médicale CBRN*

Les efforts de revitalisation de la doctrine de la médecine opérationnelle se poursuivent, y compris la prise en compte de la doctrine alliée pour ce qui concerne la protection collective (COLPRO). Les États-Unis étudient l'utilisation d'une remorque tandis que les alliés européens de l'OTAN étudient une meilleure tente. Le système canadien actuel est considéré inadapté.

### *Formation clinique CBRN*

L'année dernière, on nous a dit que le Group des services de santé enverrait du personnel médical à l'étranger (Royaume-Uni et États-Unis) pour suivre une formation clinique CBRN, bien qu'il puisse aussi y avoir des opportunités ponctuelles de formation en équipe pour les techniciens médicaux affectés à la BFC Suffield.

Cette année, nous avons appris que le groupe professionnel militaire (GPM) de techniciens médicaux fait actuellement l'objet d'un examen officiel de la profession, ce qui pourrait déboucher sur un volet de formation spécialisé en matière CBRN.

Nous continuerons de surveiller ceci.

### *Formation collective CBRN*

On s'efforce de mieux intégrer les considérations CBRN dans la planification et les exercices. À titre d'exemple, au niveau de l'OTAN, les exercices TOXIC TRIP 24 et VIGOUROUS WARRIOR/CLEAN CARE 24 se dérouleront simultanément. Les scénarios d'exercices de défense collective deviennent la norme, par opposition aux scénarios mettant en scène des opérations de soutien à la paix.

## R et D CBRN

Les activités de R et D notables actuellement sous la direction du Groupe des services de santé comprennent une participation au développement d'un auto-injecteur 3-en-1 (atropine, HI-6 et azivafone), l'essai clinique d'une formulation intraveineuse de HI-6, l'évaluation d'une prophylaxie potentielle contre le SRAS-CoV-2 et le développement d'un traitement bio-piégeur pour le traitement post-exposition d'empoisonnement par agent neurotoxique.

### Collaboration Internationale

La collaboration internationale se poursuit dans deux cadres. Le premier est celui du Comité des chefs des services médicaux de l'OTAN (COMEDS), où des contributions sont apportées au groupe de travail médical CBRN, qui mène des évaluations approfondies des risques médicaux CBRN et des analyses des lacunes en matière de capacités. L'étude approfondie actuelle du groupe de travail soutient le nouveau plan de mise en œuvre de la politique de défense CBRN de l'OTAN, avec pour tâches l'élaboration de lignes directrices en matière de soutien médical CBRN, de lignes directrices en matière de formation, d'entraînement, d'exercice et d'évaluation en médecine CBRN et d'un concept de préparation/réponse biologique.

Le deuxième cadre est celui fourni par le protocole d'accord chimique, biologique et radiologique (CBR MOU) entre l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis, au sein duquel opère le Consortium sur les CMM CBRN et où sont coordonnés les efforts de R et de D des capacités.

Nous avons appris que l'Union européenne a créé une nouvelle agence, l'Autorité de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (HERA), dont la mission est de prévenir, détecter et répondre rapidement aux urgences sanitaires. Créée au lendemain de la pandémie de COVID-19, HERA anticipera les menaces et les crises sanitaires potentielles, grâce à la collecte de renseignements et au renforcement des capacités de réponse nécessaires. L'achat et le stockage de CMM sont des domaines de travail essentiels au sein du mandat d'HERA. En acquérant des stocks d'articles médicaux essentiels tels que des médicaments, des vaccins et des EPI par le biais de différents mécanismes d'achat, notamment en agissant en tant que centrale d'achat pour les États membres, HERA contribuera à garantir que l'union européenne maintienne un niveau élevé de préparation aux futures crises sanitaires transfrontalières.

Dans ce contexte, le groupe de travail médical CBRN examine la création d'un stock OTAN de CMM CBRN qui serait partagé selon les besoins avec les pays membres.

### Remplacement du DCMM

Nous restons fermes dans notre soutien à la nécessité de remplacer et déplacer le DCMM en vue, entre autres, de lui accorder une licence d'établissement de produits pharmaceutiques (LEPP) de Santé Canada. On nous a dit qu'une LEPP est essentielle pour garantir l'efficacité et la sécurité des produits médicaux que les Services de santé des FC importent, stockent, distribuent et potentiellement partagent avec d'autres départements du gouvernement et alliés. Cependant, nous comprenons que cela pourrait prendre de nombreuses années – le projet étant au 18e rang sur la liste pertinente des priorités d'infrastructure des FAC.

Cette année, nous avons appris que, malgré les efforts visant à prolonger son utilité, limitée qu'elle soit, les insuffisances du bâtiment actuel du DCMM deviennent de plus en plus apparentes. Les deux chambres de congélation ont été mis hors d'usage, ce qui a nécessité le déplacement de quelque \$10 millions de dollars de matériel dans une remorque réfrigérée située dans le stationnement, où ils resteront pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans en attendant le remplacement des congélateurs à l'intérieur du Dépôt. Nous comprenons que l'ASPC manifeste un intérêt renouvelé à collaborer avec le MDN et les FAC sur les questions d'entreposage et de distribution de fournitures médicales. La signature d'une lettre d'intention est en vue. Entre-temps, le DCMM envisage de louer des installations pour combler la pénurie de stocks non pharmaceutiques, tels que les EPI, ou de transférer certains de ces stocks aux dépôts d'approvisionnement général des FAC à Edmonton ou à Montréal.

### Affaires réglementaires

À notre avis, les Affaires réglementaires demeurent proactives, diligentes et efficaces pour assurer le respect des règlements et des politiques de Santé Canada et du MDN, en matière de déclaration, de comptabilisation et de traitement des produits médicaux non homologués. Elle donne des conseils sur la réglementation de leur usage et, dans la mesure du possible, demande leur approbation réglementaire. La section des Affaires réglementaires est également efficace pour fournir un soutien au développement de produits au PCMMS, à la recherche de RDDC, au Consortium des CMM, aux fabricants et aux alliés.

Cette année, nous avons reçu une description courante et approfondie de l'environnement réglementaire, des défis réglementaires associés à la petite taille du marché des CMM CBRN, de la situation unique des FAC qui veut s'assurer un accès maintenant pour une utilisation future en situations de conflit ou d'urgence inconnaissables, des mécanismes réglementaires de Santé Canada pour accéder aux médicaments non autorisés et le statut des produits restreints par le Médecin-chef.

Nous avons également reçu un résumé des activités de la Section des affaires réglementaires à l'appui de ses fonctions mandatées.

Un sujet de préoccupation mentionné encore cette année est la nécessité urgente de réorganiser le système de suivi des produits médicaux non homologués du « berceau à la tombe ». Santé Canada rend obligatoire un tel système et peut demander une comptabilisation des produits autorisés à tout moment.

### *Programme de contre-mesures médicales stratégiques (PCMMS)*

Nous avons été informés de manière approfondie sur l'administration du PCMMS et des activités relatives à l'identification, à la définition, au maintien et à la conformité réglementaire des produits médicaux dans le stock stratégique de CMM. Nous avons été informés de l'état du stock en ce qui concerne les menaces biologiques et chimiques et avons été informés du récent déploiement de contre-mesures à l'appui de la réponse des services de santé à l'épidémie de mpox (variole du singe) de 2022, ainsi que de l'opération d'évacuation des non-combattants de mai 2023 du Soudan, et des forces canadiennes de l'Europe de l'Est.

Le PCMMS continue de progresser vers ses objectifs opérationnels grâce à sa gouvernance et gestion solides, au soutien des échelons supérieurs du Groupe des services de santé et du Commandement du personnel militaire, et à son vaste réseau au sein du MDN, des FAC et d'autres ministères gouvernementaux.

Cela dit, certains obstacles à la pleine efficacité souhaitée du programme ont été mentionnés. Ceux-ci incluent une incertitude persistante au sujet du financement de base, une capacité de stockage déficiente (voir les observations liées au DCMM ci-dessus) et un soutien en matière de renseignement médical limité en ce qui concerne les menaces évoluées ou émergentes. Tous ces éléments ont été notés dans le rapport de l'année dernière. Un nouveau défi relevé cette année est la capacité dégradée du CRS de soutenir les tâches de R et D financées en raison de la fonction d'approvisionnement affaiblie. Dans chacun de ces cas, des remèdes sont recherchés et nous espérons constater leur succès lors de notre prochaine visite.

Comme indiqué précédemment dans le présent rapport, le SMA (Services d'examen) mène actuellement une évaluation officielle du PCMMS dans le contexte de la défense CBRN interarmées. Nous comprenons qu'un rapport d'évaluation préliminaire sera publié au début de 2024.

### École des pompiers et de défense CBRN des FC (E Pomp FC)

Cet École est le centre national d'excellence et la principale source de formation conjointe avancée en défense CBRN individuelle et de formation des services d'incendie du MDN.

L'Escadron de formation CBRN de l'Académie propose les cours suivants :

- Conseiller en défense CBRN (durée 5 jours)
- Officier avancé de la défense CBRN (durée 36 jours)
- Officier de défense CBRN de l'unité (durée 23 jours)
- Sous-officier de l'unité de défense CBRN (durée 23 jours)
- Opérateur du centre de défense CBRN (durée 22 jours)
- Opérateur de décontamination CBRN (durée 18 jours)
- Spécialiste en radioprotection (cours en ligne)
- Opérateur de modélisation avancée\* (durée 5 jours)

\* fait référence à la prévision de l'impact échelonné dans le temps des événements et effets CBRN

Tous les cours sont dispensés conformément aux politiques, doctrines, tactiques, techniques et procédures approuvées de l'OTAN et des FAC. Des produits chimiques non létaux, des simulateurs et une source de rayonnement de formation sont utilisés pour la formation à la détection CBRN. Pour l'entraînement en décontamination, une solution respectueuse de l'environnement est utilisée en substitution. L'agent antiémeute au gaz CS est utilisé pour enseigner l'utilisation correct des EPI (y compris les respirateurs). Aucun agent de guerre

biologique ou chimique n'est utilisé à aucun moment dans les installations de l'École à la BFC Borden. Cependant, les étudiants du cours avancé d'officier de défense CBRN participent à une formation en présence d'agents de guerre au CRS du DCRC.

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'École a dispensé 30 cours en défense CBRN avec 492 diplômés. Au cours de l'exercice 2023-24, il prévoit d'organiser 30 cours et de diplômer 580 étudiants.

On nous a dit que le personnel de l'École avait également participé aux exercices d'entraînement collectifs de l'OTAN suivants :

- Exercice BRAVE BEDUIN – Formation des centres de collecte CBRN sur les procédures de calcul, d'alerte et de rapport CBRN et à la fourniture de conseils en défense CBRN au commandement
- Exercice PRECISE RESPONSE – Formation multinationale en présence d'agents de guerre au CRS de RDDC
- Exercice TOXIC TRIP – Formation sur les opérations aériennes en milieu contaminé CBRN

L'escadron d'entraînement CBRN à Borden est composé en proportions égales de militaires (réguliers et réservistes) et de civils. Elle souffre toujours d'un manque d'instructeurs francophones.

L'École admet être mise au défi par les chevauchements des responsabilités et autorités entre le Groupe de génération du personnel militaire, le DDCBRNI et la Marine, l'Armée et la Force aérienne en ce qui concerne la formation individuelle, la priorisation, la publicité et la coordination.

Le cours de conseiller principal en défense CBRN, visant à fournir aux officiers supérieurs des FAC des connaissances générales sur les questions de défense CBRN en vue de leur permettre d'évaluer les incidents CBRN, n'a pas été dispensé depuis 2018. Cela pourrait expliquer le manque de sensibilisation à la défense CBRN au sein des FAC que l'on soupçonne, et pour les écarts entre la politique et la pratique de la défense CBRN que l'on rapporte.

Le Comité a été surpris d'apprendre que l'École ne s'est pas vu attribuer l'un des sept systèmes de décontamination récemment acquis par les FAC, étant donné qu'elle doit établir et maintenir les normes d'entraînement sur cet équipement.

Le personnel de l'École collabore avec un expert en la matière du CRS à l'amélioration des techniques de modélisation des effets des risques.

Nous avons eu la chance cette année d'entendre le commandant de l'École parler de son expérience pendant sa participation, pour la première fois par un Canadien, à la Conférence internationale des commandants pour la défense CBRN parrainée par l'OTAN aux Pays-Bas en mai 2023. Il a dit que l'objectif de la conférence était la coopération civile-militaire et il a eu l'impression que les autres pays intègrent mieux les capacités conventionnelles, les forces opérationnelles spéciales et les agences civiles dans leur préparation à affronter les menaces CBRN. De plus, il a profité des réponses partagées par d'autres participants qui font face à des

défis communs. Dans son rapport de voyage officiel, il recommande que le directeur de la Défense interarmées CBRN assiste à cette conférence à l'avenir.

## 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada

L'objectif du Comité en visitant le 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada (2 GBMC) à Petawawa était de mettre à jour notre compréhension de la capacité tactique de l'Armée, de sa capacité et de son état de préparation à opérer dans un environnement CBRN. Nous y avons pleinement réussi grâce à un programme complet, franc et généreux de présentations et de discussions animées par le commandant de la brigade, ses principaux officiers d'état-major et des représentants des unités de brigade jouant un rôle de premier plan en matière de défense CBRN.

Le commandant de la brigade a commencé par expliquer que le 2 GBMC existe pour aider les Canadiens en cas de besoin, protéger et promouvoir les intérêts nationaux, combattre et gagner les guerres du Canada. En tant que telle, sa mission permanente est d'être prête à répondre à ce genre de besoin, et l'état de sa préparation est donc la priorité de la Brigade. La préparation opérationnelle est définie comme une combinaison de préparation tactique, où les soldats sont formés pour effectuer les tâches de combat individuelles, avec les préparatifs administratifs de routine comblés, et de préparation spécifique à la mission, où les nécessités administratives propre au déploiement, telles que vaccinations et visas, sont pourvues, la formation individuelle et collective spécifique au théâtre de combat ou à la mission est complétée, et, selon le besoin, un exercice préparatif a été exécuté avec succès. Il a en outre été expliqué que, conformément au régime de préparation gérée de l'Armée de terre, chacun de ses trois groupes-brigades effectue un cycle au trois ans au cours duquel ils passent, tour à tour, une année intensive pour renforcer leur préparation, un an pour maintenir un niveau de préparation élevé, prêt à répondre à toute éventualité qu'elle soit nationale ou expéditionnaire, et un an pendant lequel le nombre requis de ses troupes est déployé aux opérations en cours à l'étranger.

À une époque marquée par une pénurie de ressources mais une demande élevée et croissante pour le service, c'est un défi formidable que d'atteindre et de maintenir à un niveau élevé de préparation une formation militaire comprenant dix unités, plus de 4 700 soldats et 2 200 véhicules répartis sur deux provinces distantes de 1 200 kilomètres l'une de l'autre. Comme nous l'avons entendu dire, « nous ne pouvons pas avoir accompli toutes nos tâches de préparation à tout moment ». La préparation à la défense CBRN dépend du maintien des qualifications individuelles pour ce qui est souvent considéré une « tâche secondaire » mais les qualifications sont susceptibles de s'estomper. La préparation dépend aussi de la disponibilité de stocks d'EPI et autres équipements, alors que les stocks opérationnels sont centralisés, à une certaine distance de la brigade. Avec suffisamment d'avertissement d'une mission imminente, ces deux facteurs peuvent être traités mais entre-temps, ils constituent un risque à la préparation dont l'Armée et le COIC doivent demeurer conscients.

La Brigade semble tout à fait consciente de la nature variée et changeante des menaces CBRN potentielles. Ils ont identifié certaines éventualités qui nécessiteraient une capacité en défense CBRN : non seulement la possibilité réapparue que des agents de guerre chimiques ou biologiques ou des armes nucléaires/radiologiques soient délibérément employés par un

adversaire, mais aussi une contamination accidentelle d'un environnement opérationnel au pays ou à l'étranger, ou encore le risque biologique qui découle d'un soutien au système de santé pendant une pandémie.

Le bataillon de services du Groupe-brigade (2e Bataillon de services) est chargé de générer le peloton de décontamination à haut niveau préparatoire. Ce peloton compte un effectif de quinze hommes, issus principalement du bataillon. Le peloton utilise l'un des deux systèmes de décontamination détenus par le bataillon. Un système comprend une ligne de décontamination du personnel (comprenant des dispositions pour blessés), une ligne de décontamination d'équipement personnel et une ligne de décontamination de véhicules. L'ensemble du système est stocké dans quatre conteneurs maritimes qui sont déplacés sur des véhicules spécialisés. Nous avons reçu une explication détaillée du processus par lequel le peloton se prépare aux opérations pendant la phase de « construction » du cycle de préparation gérée. Cela comprenait, dans le cas du peloton tiré du 2e Bataillon des services, la participation à l'exercice de formation en présence d'agents de guerre, l'exercice PRECISE RESPONSE 22. Nous avons entendu dire que cette expérience, même si elle a apporté plusieurs améliorations aux tactiques, techniques et procédures existantes du peloton, a également mis en évidence plusieurs aspects de la conception des exercices qui devraient être abordés pour mieux répondre aux besoins spécifiques des organisations de décontamination des forces conventionnelles canadiennes ou alliées. Sur la base des discussions lors de nos visites au CRS et au DDCBRNI, nous pensons que cette exigence est reconnue et attendons avec impatience notre visite à PRECISE RESPONSE 24 pour évaluer dans quelle mesure elle a été satisfaite.

Nous avons eu l'impression que le 2e Bataillon de services avait fait un excellent travail en créant un peloton de décontamination prêt pour les opérations. Cela dit, on nous a également indiqué qu'on envisageait de confier cette tâche à l'avenir à une brigade de la force de réserve ou de la confier de façon permanente à l'un des trois bataillons de services de la force régulière. Quelle que soit la décision qui sera prise sur ce point, il semble au Comité que le risque de restreindre ou d'isoler indûment les connaissances et les compétences liées à la décontamination est un facteur à prendre en compte.

Le régiment blindé et les bataillons d'infanterie du groupe-brigade sont censés fournir une certaine capacité de détection, de capacité et de surveillance CBRN. Dans le cas du régiment blindé (Royal Canadian Dragoons), nous avons entendu dire que cette capacité est actuellement affaiblie en raison du manque de tactiques, techniques et procédures à jour pour la reconnaissance CBRN en blindé, de la perte de compétences et de connaissances institutionnelles en défense CBRN, l'incertitude quant au futur rôle en reconnaissance des régiments blindés et le manque d'équipement dans les véhicules blindés.

Le représentant du 3e Bataillon, The Royal Canadian Regiment, a expliqué que le peloton de reconnaissance du bataillon peut effectuer des tâches de reconnaissance, d'arpentage et de surveillance CBRN à pied à l'aide de dispositifs de détection en service – une capacité qui sera améliorée avec l'arrivée de nouveaux systèmes de détection. Comme pour le régiment blindé, le maintien de l'expertise en matière de défense CBRN constitue un défi.

Enfin, le représentant de la 2e Ambulance de campagne a expliqué qu'un atelier médical CBRN au niveau de l'unité est organisé au moins une fois par an. Cela dit, l'unité pourrait bénéficier d'un meilleur accès à la formation clinique en médecine CBRN, qui n'est actuellement disponible qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

### Centre scientifique canadien de la santé humaine et animale (CSCSHA)

Au cours de notre visite, nous avons reçu des explications de la part de scientifiques du Centre national des maladies animales exotiques (CNMAE), qui fait partie de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et du Laboratoire national de microbiologie (LNM), partie de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), sur la récente participation de leurs organisations à des projets financés par le Programme canadien de sûreté et de sécurité (PCSS) qui visent à améliorer la capacité de détecter et d'identifier les agents pathogènes humains, animaux, zoonotiques et synthétiques.

Dans le cas du LNM, nous avons également appris le rôle joué par sa Section de développement et de diagnostic d'analyses biolégales pour assurer une réponse efficace aux cas de bioterrorisme, de biocrime et d'éclosion grâce à la fourniture de services diagnostiques et de référence au Réseau canadien d'intervention en laboratoire et à leur génération de l'Équipe fédérale d'intervention en cas d'urgence microbiologique qui peut être déployée indépendamment ou en soutien à l'équipe nationale CBRNE dirigée par la GRC.

Enfin, nous avons rencontré le directeur des Services de biorisques et de sécurité au travail du Centre qui a mis à jour notre compréhension des meilleures pratiques applicables à la sûreté et à la sécurité des laboratoires de confinement biologique.

Le Comité a quitté le CSCSHA avec un respect et une appréciation renforcée pour l'expertise et les capacités de son personnel et pour sa contribution au bien-être des Canadiens.

### Conseil de santé et sécurité de RDDC Environnement

Le Comité apprécie l'invitation qui lui a été adressée à participer à ce forum de haut niveau présidé par le SMA (RDDC). Le directeur par intérim du CRS a profité de la réunion de juin pour informer ses collègues des résultats de notre visite au CRS, des évaluations des risques professionnels réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection respiratoire, et de la décision subséquente de suspendre ou de restreindre certaines activités de recherche et de développement liées à la défense chimique, en attendant un examen de la gestion des risques. Il a également souligné le lien entre les tâches opérationnelles, les obstacles à l'approvisionnement et l'érosion potentielle de la sécurité, et a admis qu'il y a nécessité d'achever les travaux sur le cadre de gestion des risques du CRS.

Le Directeur général de R et D science et ingénierie (RDSE) a amplifié la gravité de la suspension et le besoin crucial de soutien des plus hautes autorités du MDN et des FAC pour le travail qu'il faudra pour corriger, dans les plus brefs délais, les lacunes des contrôles des risques qui ont été identifiées, afin de minimiser l'impact de la suspension sur le programme de défense chimique.

L'officier de direction du CEPDBC a déclaré que le Comité est saisi de l'importance de la suspension et a réitéré notre volonté d'aider les responsables de RDDC en agissant comme groupe de réflexion pour les propositions de mesures correctives des risques.

## CONCLUSIONS

Son programme d'activités, de séances d'information et de visites en 2023 n'ayant révélé aucun indice du contraire, le Comité conclut que :

- le MDN et les FAC respectent pleinement la politique canadienne de maintenir une capacité de lutte biologique et chimique purement défensive;
- les travaux de R et D et les activités de formation en DBC menés par le MDN et les FAC respectent les obligations du Canada en tant qu'État partie à la CIABT et à la CIAC;
- selon les observations du Comité, la menace pour la sécurité publique ou l'environnement résultant des travaux de R et D et des activités de formation en DBC menés par le MDN et les FAC est minime;
- bien qu'il y ait toujours place à l'amélioration, le programme DBC est dans son ensemble mené de manière professionnelle;
- le programme DBC est sans pratiques dissimulées ni duplicité.

## RECOMMANDATIONS

Le Comité propose cette année une deux nouvelles recommandations. Nous continuerons toutefois de chercher avec les autorités du MDN et des FAC une résolution mutuellement satisfaisante aux sept recommandations en suspens formulées dans les rapports des années précédentes.

1. Compte tenu du statut du CRS de RDDC en tant qu'atout national stratégique dans un environnement de sécurité mondial inquiétant et méritant donc une gestion supérieure, nous appuyons la décision du SMA (RDDC) de suspendre ou de restreindre certaines activités en défense chimique au CRS, en attendant un examen de la gestion des risques. De plus, nous saluons le plan de remédiation qui a été lancé et recommandons qu'il reçoive le soutien rapide et tangible des intervenants et des autorités à l'extérieur de RDDC en vue de restaurer le plus rapidement possible et maintenir un environnement sécuritaire pour tous ceux qui y travaillent ou utilisent ses installations.
2. Le personnel civil qui participe à la formation en présence d'agents de guerre au CRS (p. ex., les agents de sécurité et les membres de l'équipe de décontamination) subissent et accumulent des risques à cause de cette participation. Compte tenu des préoccupations exprimées par les employés et gestionnaires locaux, il faudrait envisager la création et mise en œuvre d'un système de santé et sécurité conçu pour le personnel civil ainsi employé.

## **ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ**

Veillez consulter l'Annexe A pour prendre connaissance des réponses du MDN et des FAC aux recommandations du Comité.

### **ANNEXES**

**A – État des recommandations du comité**

**B – Acronymes et abréviations**

## ÉTAT DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

1. ***(2014) Nous encourageons l'accélération de l'approbation finale et du financement du projet pour remplacer les suites de NBS 3 du bâtiment 1 de RDDC Suffield de manière rapide et compatible avec la poursuite en toute sécurité du programme de défense biologique à court et à long terme. [Cette recommandation a été reformulée pour mieux refléter la situation en 2019]***

**Réponse du MDN/des FAC (Juillet 2015):** « Au cours de 2014, RDDC a examiné le besoin initial de 2004 et a investi des efforts considérables en vue de réviser l'énoncé des besoins (EB), de mettre à jour les documents d'identification de projet (SS (ID)), et d'examiner les principales options à présenter à un comité supérieur de révision (CSR) en avril 2015. Ce sera la première étape officielle en vue d'obtenir ce qui équivaut à un nouveau projet de 14M\$ dans le plan d'investissement en infrastructure du MDN. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2015):** Nous nous félicitons cet effort, et nous suivrons de près le progrès de cette entreprise vitale. En attendant, nous conseillons vivement que la maintenance des systèmes critiques du bâtiment 1 continuent de recevoir une attention diligente.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Septembre 2016) :** « Le MDN et les FAC ont lancé un processus de remplacement des laboratoires biologiques au Centre de recherche RDDC Suffield pour la manipulation des agents biologiques des groupes de risque 2 et 3. Ce projet a été signalé dans les plans internes de développement et d'acquisition et est en cours de revue et d'analyse des options. Tenant compte des processus administratifs, l'échéance prévue pour la mise à jour des installations existantes est de 3 à 5 ans. Pendant que ce processus se poursuit, RDDC continue d'exercer son vaste programme d'entretien préventif. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2016):** Nous reconnaissons que le transfert au SMA IE des responsabilités sur les biens immobiliers entraîne des complications additionnelles, mais nous continuons de réclamer une attention prioritaire à ce projet. Nous continuerons à surveiller et à faire état des progrès accomplis.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Avril 2017) :** « Au cours du transfert des responsabilités en matière d'infrastructure au SMA (IE), la revue des projets en attente a entraîné un progrès important en ce qui concerne la recapitalisation des laboratoires chimiques et biologiques de Suffield, car il est devenu le projet prioritaire du SMA (S et T) dans la file d'attente de construction majeure du SMA (IE). Bien qu'il reste dans la liste des projets encore non financés, on s'attend à ce que ce développement aboutira à des actions concrètes dans un proche avenir. Le remplacement intérimaire des laboratoires biologiques se poursuit dans le cadre du programme de biens d'équipement. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2017) :** En vue des sérieux problèmes d'infrastructure, nous applaudissons la nomination d'un gestionnaire de projet qui jouera un rôle déterminant dans l'avancement du projet.

## **Annexe A**

### **au rapport du CEPDBC 2023**

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Avril 2018) :** « Pendant le transfert des responsabilités au SMA IE, une revue des projets d'infrastructure en cours a entraîné une promotion importante de la recapitalisation des laboratoires chimiques et biologiques de Suffield, puisque ceci est devenu le projet du SMA S&T le mieux coté parmi les projets de construction majeure du SMA IE. Bien qu'il est encore non financée, on s'attend à ce que cette promotion se traduise par des actions concrètes dans un proche avenir. Le remplacement provisoire des laboratoires biologiques se poursuit dans le cadre du programme de biens d'équipement. Un énoncé des besoins pour ce remplacement est en cours d'élaboration. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2018) :** Alors que les deux projets gagnent du terrain, on s'inquiète du fait qu'en dépit de leurs liens étroits, le projet IMCB risque d'être dissocié de la recapitalisation des laboratoires à plus long terme (classé au premier rang des projets prioritaires du MDN dans sa gamme de prix). Si cela se produisait et si le projet IMCB était abandonné, la continuité du programme de défense biologique serait menacée, étant donné la probabilité que l'installation de bio confinement vieillissante flanchera avant la fin du projet de recapitalisation des laboratoires. L'absence d'une installation de confinement biologique au CRS, même temporaire, compromettrait la capacité du Canada de s'acquitter de ses responsabilités nationales et de respecter ses engagements internationaux.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Février 2019) :** « Lors du transfert des responsabilités au SMA IE, la revue des projets d'infrastructure en suspens a permis une nette amélioration de la recapitalisation des laboratoires de chimie et de biologie de Suffield, ce dernier étant devenu le projet de construction majeure du SMA ST le plus coté parmi ceux en attente chez le SMA IE. Bien qu'il reste encore non financé, on s'attend à ce que cette amélioration se traduise par une action concrète dans un proche avenir. Le directeur de projet du SMA IE chargé du projet de recapitalisation au CRS et un membre de son équipe de soutien de Construction de Défense Canada se sont rendus au SRC afin de rencontrer le personnel clé et de discuter des informations au cours des 24 prochains mois qui constitueront l'ensemble nécessaire à la définition du projet. Le remplacement provisoire des laboratoires de biologie se poursuit par le biais du programme de biens d'équipement importants. Cependant, les ressources humaines chez le SMA ST sont actuellement insuffisantes pour rencontrer les exigences qui feront progresser le projet à la prochaine étape avec le SMA Mat. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2019) :** Au siège social de RDDC, le comité a été mis à jour sur les stratégies possibles pour le remplacement des suites vieillissantes de niveau de confinement 3. La recommandation restera ouverte. Le Comité continuera de souligner l'importance cruciale du renouvellement des infrastructures pour la sécurité des opérations et la poursuite des programmes.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Avril 2020) :** « Les efforts se poursuivent pour la recapitalisation des laboratoires chimiques et biologiques de Suffield (Recap), avec les phases «Identification» et «Analyse des options» en cours pour élaborer un énoncé des besoins et une estimation des coûts, respectivement. Il est prévu que cela se produira sur

## **Annexe A**

### **au rapport du CEPDBC 2023**

une période de 24 mois à compter de l'automne 2020. Ces deux actions entraîneront la sélection d'un plan d'action pour la phase «Conception». De plus, un site pour la nouvelle installation a été sélectionné et approuvé. Avec Recap maintenant avancé, son calendrier converge avec celui prévu pour l'Installation modulaire de confinement biologique (IMCB). À ce titre, on étudie actuellement des options de coordination des deux efforts. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2020) :** Cette année, on nous a dit que le projet distinct IMCB avait été écarté en faveur de la construction du nouveau complexe de laboratoires, éventuellement par étapes. La nouvelle entreprise unifiée s'intitule Projet de modernisation du laboratoire. Un site modifié a été sélectionné et des contrats d'études préliminaires (impact environnemental, topographique, géophysique, etc.) ont été attribués. Le coût actuel estimé est de 275 à 350 millions de dollars, avec une occupation prévue d'ici 12 à 15 ans. Compte tenu de ce calendrier, des plans d'urgence en cas de défaillance catastrophique de l'infrastructure existante sont apparemment en cours d'élaboration. Nous serons intéressés d'en savoir plus sur ces plans car nous pensons qu'il est probable que l'installation vieillissante de confinement biologique tombera en panne avant que le projet de modernisation ne soit terminé. L'absence d'une telle installation au CRS, même temporairement, compromettrait la capacité du Canada de s'acquitter de ses responsabilités nationales et de ses engagements internationaux.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Avril 2021) :** « Les efforts pour le projet de modernisation des laboratoires de recherche chimique et biologique de RDDC Suffield se poursuivent. Les phases « Identification » et « Analyse des options » pour élaborer un énoncé des besoins et une estimation des coûts, respectivement, sont planifiées sur une période de 24 mois via un contrat qui a été attribué. L'entrepreneur qui effectuera ces travaux termine présentement le processus de sécurisation. Les deux phases aboutiront à la sélection d'un plan d'action pour la phase "Conception". Le projet d'installation modulaire de bioconfinement (IMCB) est actuellement suspendu car le projet de modernisation progresse. Les deux projets font appel au même personnel scientifique. Leurs échéanciers convergent et leur mise en service est prévue à quelques mois d'intervalle. Le Comité d'examen indépendant pour l'acquisition de la défense a fourni des conseils sur le projet « Moderniser », ce qui a permis de renforcer les documents du projet avec une meilleure description des lacunes en matière de capacités. Le Comité a également souligné l'urgence de faire avancer ce projet avec un calendrier accéléré, si possible. »

**Commentaire du CEPDBC (Décembre 2021) :** L'incident de déversement de produits chimiques de février 2020 a mis en évidence plus que jamais auparavant les insuffisances actuelles de la conception du bâtiment principal du laboratoire/administration de Suffield, vieux de 66 ans - et comment ces lacunes aggravent le risque de tels accidents et la possibilité de blessures graves ou de décès. Le Comité souligne depuis longtemps ces insuffisances et recommande l'accélération du projet de modernisation des laboratoires de recherche biologique et chimique du CRS. Le comité d'examen indépendant pour l'acquisition de la défense a également souligné l'urgence de faire avancer ce projet. Nous comprenons que le sous-ministre délégué de la Défense nationale ayant été informé de cet incident par la haute direction de RDDC, est maintenant saisi du même impératif. Nous

## **Annexe A**

### **au rapport du CEPDBC 2023**

espérons donc que ce projet se concrétisera rapidement. Le SMA(IE) du MDN nous a invités à discuter de ce projet lors de notre prochaine visite au QGDN. Nous nous félicitons de cette opportunité et partagerons ce que nous apprendrons dans notre rapport 2022.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Août 2022) :** « Les efforts du projet Modernisation des laboratoires de recherche chimiques et biologiques de RDDC Suffield se poursuivent. Les phases « Identification » et « Analyse des options » menant à l'élaboration d'un Énoncé des besoins (EB) et d'une estimation des coûts, respectivement, sont prévues sur une période de 24 mois au moyen d'un contrat avec une société d'experts-conseils en infrastructure. Les deux phases aboutiront à la sélection d'un plan d'action pour la phase « Conception ». Jusqu'à maintenant, l'entreprise sélectionnée a tenu de nombreuses discussions avec le personnel du Centre de recherches de RDDC Suffield (CRS) et du sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) [SMA(IE)] afin de recueillir des renseignements pertinents menant à l'élaboration d'une ébauche d'énoncé des besoins opérationnels pour laquelle des commentaires ont été fournis. D'autres réunions et discussions sont prévues entre le CRS RDDC et l'entrepreneur au cours des prochaines semaines et des prochains mois afin de peaufiner davantage le document. De plus, l'entrepreneur est chargé d'effectuer une analyse de rentabilisation des options, dans le cadre de laquelle quatre options sont présentées. Enfin, la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense (CIEAD) a fourni des conseils sur le projet de « modernisation » lors de la réunion CIE1; RDDC et le SMA(IE) se préparent maintenant pour la réunion CIE2. Dans l'ensemble, ce projet progresse plus rapidement que prévu étant donné que la date limite initiale pour l'élaboration de l'EB était octobre 2022. »

**Commentaire du CEPDBC (Janvier 2023) :** Notre rencontre avec le chef d'état-major du SM A(IE) a confirmé que des progrès solides ont été réalisés. Le calendrier du projet estime que les activités de développement et de définition (y compris l'achèvement de la conception) se poursuivront jusqu'en juin 2026, date à laquelle une soumission sera faite pour obtenir l'approbation de la mise en œuvre du projet avec une réponse à celle-ci attendue avant mars 2027. En tant que tel, le projet reste à risque. En cas d'approbation, les nouvelles installations devraient atteindre leur capacité opérationnelle initiale d'ici décembre 2032 et être pleinement opérationnelles et certifiées d'ici décembre 2034.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Les efforts du projet Modernisation des laboratoires de recherche chimiques et biologiques de RDDC Suffield se poursuivent. Les phases « Identification » et « Analyse des options » menant à l'élaboration d'un Énoncé des besoins (EB) et d'une estimation des coûts, respectivement, sont presque terminées. Un programme fonctionnel détaillé a été élaboré pour répondre à tous les besoins du RDDC Suffield. Ce travail mènera à la mise en place d'un plan d'action pour la phase de conception. L'équipe de projets prépare la documentation nécessaire pour obtenir l'approbation ministérielle afin de commencer les travaux de conception. Enfin, RDDC et le SMA(IE) se prépare actuellement à un nouvel échange avec la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense permettre à la commission de conseiller le MDN sur les travaux menés à ce jour. »

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Nous continuerons de surveiller les progrès de ce projet et d'en rendre compte.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Les efforts déployés dans le cadre du projet de modernisation des laboratoires de recherche chimique et biologique du Centre de recherche de RDDC Suffield (Modernisation) se poursuivent et ont fait bon chemin au cours de la dernière année. a phase d'analyse de rentabilisation des options visant à élaborer une estimation des coûts est terminée et la construction d'un laboratoire moderne de remplacement est la ligne de conduite la plus prudente. Le projet a connu des progrès soutenus, joui d'un appui aux niveaux supérieurs et a fait l'objet d'un COI/FOC au début des années 2030.

**Statut : OUVERT**

**2. (2017) *Compte tenu de la compétence unique et essentielle du Dépôt central d'équipement médical, de l'importance opérationnelle d'une accréditation en bonnes pratiques de fabrication et de la valeur potentielle d'une collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada, le remplacement et la relocalisation de cette installation devraient être envisagés en vue de surmonter les lacunes et les obstacles posés par son état actuel et par son emplacement.***

**Réponse du MDN/des FAC (Avril 2018) :** « Le Gp Svc S FC apprécie que le CEPDBC insiste sur ce point dans son rapport et souscrit entièrement à cette recommandation. L'état actuel, la capacité et l'emplacement de l'installation du Dépôt central de matériel médical (DCMM) présentent plusieurs risques pour la gestion continue de notre stock médical.

Une installation conforme aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) et une licence d'établissement délivrée par Santé Canada sont essentielles pour assurer la qualité des divers produits médicaux que le Groupe importe, entrepose, distribue et peut partager avec d'autres ministères et partenaires alliés. Une installation autorisée, dotée d'un solide système d'assurance de la qualité, devrait réduire au minimum le risque de compromettre les ressources médicales opérationnellement essentielles.

Un partenariat au niveau stratégique entre le Gp Svc S FC et l'ASPC a récemment été officialisé entre le médecin-chef et le vice-président de la Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire de l'ASPC. Des efforts continus seront déployés pour explorer des solutions à court terme tout en définissant un partenariat de collaboration continue axé sur les besoins communs en matière d'infrastructure et de gestion et d'approvisionnement coordonnés des stocks.

Le remplacement du DCMM a été identifié comme une exigence et a été inclus dans le plan d'infrastructure du MDN. Cependant, compte tenu de l'ordre de priorité actuel du projet, nous prévoyons attendre au moins dix ans avant que les installations ne soient remplacées et déplacées. Le Gp Svc S FC doit accepter et gérer ces risques, mais notre capacité de les atténuer demeure limitée. Bien que notre partenariat renforcé avec l'ASPC puisse introduire d'autres possibilités d'atténuation des risques, les limites de l'installation actuelle du DCMM empêchent la pleine réalisation des avantages de ce partenariat. La solution idéale au problème serait une accélération de l'approbation et du

## **Annexe A au rapport du CEPDBC 2023**

financement de ce projet et de premiers efforts sont en cours pour rehausser sa position sur la liste de priorisation ministérielle. »

### **Commentaires du CEPDBC (Décembre 2018) :**

Nous sommes encouragés par le soutien exprimé par le QG du Gp Svc S FC et les autres autorités du QGDN pour cette recommandation. Le remplacement du DCMM est maintenant identifié comme une nécessité et est inclus en tant que priorité no. 32 sur 144 projets d'infrastructure ministériels. Malgré ce placement, la construction ne débutera que dans plusieurs années. Entre temps, nous nous félicitons de l'intention du Groupe de continuer à renforcer son partenariat avec l'ASPC et, ce faisant, de chercher des moyens d'atténuer certains des risques liés à la situation actuelle du DCMM. Nous suivrons de près l'évolution de la situation dès notre prochaine visite au DCMM en 2019.

### **Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Février 2019) : «**

#### **Notes de RDDC Suffield :**

Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) est reconnaissant que le CEPDBC insiste sur ce point dans son rapport et souscrit pleinement à cette recommandation. L'état actuel, la capacité et l'emplacement de l'installation DCMM présentent plusieurs risques pour la gestion de nos stocks de médicaments. Une installation conforme aux Bonnes pratiques de fabrication (BPF) et une licence d'établissement livrée par Santé Canada sont essentielles pour garantir la qualité des divers produits médicaux importés, stockés, distribués et éventuellement partagés par le Groupe avec d'autres ministères et avec nos partenaires alliés. Une installation agréée, dotée d'un système robuste d'assurance qualité, devrait minimiser le risque de compromettre les ressources médicales essentielles aux opérations.

Un partenariat de niveau stratégique entre le Gp Svc S FC et l'ASPC a récemment été officialisé entre le médecin-chef et le vice-président de la Direction générale de l'infrastructure de la sécurité sanitaire à l'ASPC. Les efforts en cours viseront à trouver des solutions à court terme tout en prévoyant un partenariat continu axé sur les besoins communs en matière d'infrastructure et sur une gestion coordonnée des stocks et des achats.

Le remplacement du DCMM a été identifié comme une nécessité et a été inclus dans le plan d'infrastructure du MDN. Cependant, compte tenu de la hiérarchisation actuelle du projet, nous prévoyons qu'il faudra au moins dix ans avant que les installations soient remplacées et déplacées. Le Gp Svc S FC doit accepter et gérer ces risques, mais nos moyens de les atténuer restent limités. Bien que notre partenariat renforcé avec l'ASPC puisse offrir d'autres possibilités d'atténuation des risques, les limitations du DCMM actuel empêchent de tirer plein avantage de ce partenariat. La solution idéale au problème consisterait à accélérer l'approbation et le financement de ce projet. Des efforts sont actuellement déployés pour améliorer sa position sur la liste des priorités ministérielles.

## **Annexe A au rapport du CEPDBC 2023**

### **Notes des Services de santé des forces canadiennes :**

Le 18 novembre, une note d'information a été envoyée au SMA IE demandant l'autorisation de nouer une collaboration stratégique en matière d'infrastructure entre le MDN et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) sur un entrepôt médical partagé à la BFC Trenton. Ce projet reste au 35e rang des priorités pour le SMA IE et au 3e rang pour les besoins en infrastructures du Commandement du personnel militaire. L'importance de ce projet pour les Svc S FC et les FAC continuera d'être soulignée. »

### **Commentaires du CEPDBC (Décembre 2019) :**

Les rénovations visant à amoindrir les lacunes de l'installation existante se poursuivent, y compris une proposition de construction d'une salle certifiée BPF pour permettre l'échange de produits avec l'ASPC. Nous encourageons le financement rapide de cette proposition.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Avril 2020) :** « Le remplacement du Dépôt central de matériel médical (DCMM) continue d'être une priorité élevée pour les Services de santé des FC. Un certain nombre d'activités conjointes entre les Services de santé des FC et l'Agence de la santé publique du Canada ont eu lieu à l'appui de la nouvelle installation de DCMM. Des options de site à Trenton ont été développées et sont en attente d'un examen final. Dans l'ensemble, de bons progrès ont été réalisés dans le projet de construction d'une nouvelle installation de DCMM. »

**Commentaires du CEPDBC (Décembre 2020) :** Nous continuons d'appuyer fermement la nécessité de remplacer et de déplacer le DCMM, mais comprenons que cela ne se produira peut-être pas pour de nombreuses années - le projet étant 35e sur la liste pertinente des priorités d'infrastructure des FAC. En attendant, nous sommes heureux que des rénovations soient en cours visant à mettre la salle de laboratoire conforme aux normes. Nous saluons les efforts du Gp Svc S FC pour faire face au risque que cette situation engendre et espérons que la sensibilisation accrue actuelle du public à l'importance de l'équipement médical approprié ainsi que des installations d'approvisionnement et de distribution pharmaceutiques sera bénéfique à cet égard.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Avril 2021) :** « Les exigences de conception initiales élaborées en 2018 ont défini la nécessité pour l'installation de se conformer aux bonnes pratiques de fabrication actuelles, telles que décrites dans la ligne directrice GUI-0069 de Santé Canada. Le personnel du projet a participé à l'identification d'emplacements potentiels et travaille actuellement avec les gestionnaires des biens immobiliers du MDN pour déterminer l'empreinte la mieux adaptée aux exigences des installations. Cependant, la réalisation du projet dépend de sa place dans la liste des priorités ministérielles et de la disponibilité des fonds. Le MDN maintient son engagement avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) au sujet d'une éventuelle collaboration dans la construction de cette installation qui pourrait servir les objectifs des deux organisations. Il convient de noter que les rénovations de la salle de laboratoire au DCMM sont presque terminées et que la cartographie des températures est prévue pour février 2021 et de nouveau à l'été 2021. Elle sera utilisée comme approche provisoire

## **Annexe A**

### **au rapport du CEPDBC 2023**

pendant que le projet d'investissement dans une nouvelle installation continue de progresser dans le processus des projets du MDN. »

**Commentaire du CEPDBC (Décembre 2021) :** Nous restons convaincus que l'emplacement, l'état et la capacité du DCMM méritent son remplacement et sa relocalisation, notant que la direction du Programme stratégique de contre-mesures médicales (PCMS) suggère qu'il fera bientôt face à encore plus de demandes. Cela dit, nous avons été impressionnés par les mesures provisoires qui ont été ou seront bientôt mises en œuvre au Dépôt pour répondre aux préoccupations les plus urgentes concernant son état et sa capacité.

**Réponse mise à jour du MDN/des FAC (Août 2022) :** « Le Dépôt central de matériel médical (DCMM) demeure hautement prioritaire pour un nouveau projet de bâtiment sur la liste des projets prioritaires du Commandement du personnel militaire, mais compte tenu des pressions financières actuelles sur le SMA(IE), le calendrier du projet de DCMM est de l'ordre de 10 ans. Le ministère de la Défense nationale poursuit le projet de remplacement du bâtiment, et la Direction – Prestation des services de santé des Services de santé Forces canadiennes a repris contact avec l'Agence de la santé publique du Canada sur la faisabilité de l'interopérabilité pour l'entreposage des contre-mesures médicales critiques. Le DCMM cherche aussi activement à accroître sa capacité d'entreposage dans l'installation actuelle en réoccupant de l'espace actuellement utilisé par d'autres unités. »

**Commentaire du CEPDBC (Janvier 2023) :** Nous comprenons que ce projet est maintenant 18e sur la liste pertinente des priorités en infrastructure des FAC, mais que le délai d'achèvement reste d'environ dix ans. Nous attendrons une mise à jour sur les rénovations provisoires et l'agrandissement de l'espace de stockage lors de notre prochaine visite en personne au Dépôt.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Le Dépôt central de matériel médical (DCMM) demeure hautement prioritaire pour un nouveau projet de bâtiment sur la liste des projets prioritaires du Commandement du personnel militaire, mais compte tenu des pressions financières actuelles sur le SMA(IE), le calendrier du projet de DCMM est de l'ordre de 10 ans. Le ministère de la Défense nationale poursuit le projet de remplacement du bâtiment et la Direction – Prestation des services de santé des Services de santé Forces canadiennes a repris contact avec l'Agence de la santé publique du Canada sur la faisabilité de développer de nouvelles infrastructures et capacités d'entreposage communes. Les SSFC ont entamé une analyse formelle des besoins actuels et futurs du DCMM en matière d'infrastructure. Les SSFC s'engagent à faire part à l'ASPC de leurs besoins en matière d'infrastructure d'entrepôt médical afin qu'ils puissent être pris en compte lors de la phase d'identification et d'analyse des options pour tout nouveau projet d'infrastructure envisagé par l'ASPC. Le CMED cherche aussi activement à augmenter sa capacité de stockage dans l'installation actuelle en réoccupant l'espace actuellement utilisé par d'autres unités. »

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Nous saluons les efforts de collaboration avec l'ASPC à long terme ainsi que les initiatives à court terme visant à maintenir la capacité de

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

la Dépôt central de matériel médical en attendant sa recapitalisation. Nous visiterons à nouveau le DCMM en 2024.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Le Dépôt central de matériel médical (DCMM) continue d'être un projet hautement prioritaire. Cependant, étant en compétition avec d'autres projets hautement prioritaires, il n'a reçu aucun financement. Par conséquent, nous évaluons d'autres options d'infrastructure à court, moyen et long terme qui répondraient aux exigences de divers programmes et aux principaux axes d'effort du DCMM au soutien logistique médical des opérations des FAC.

Le ministère de la Défense nationale poursuit le projet de remplacement de l'édifice et a renoué avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) au sujet de la faisabilité de l'élaboration d'une nouvelle infrastructure et capacité d'entreposage en commun.

**Statut : OUVERT**

- (2022) Vu la nature particulière et la complexité des risques et dangers dans le milieu de travail au CRS, et à la lumière du fait que le système de gestion de la sécurité et de l'environnement de RDDC est basé sur les critères de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), un officier de la sécurité générale (OSG) devrait être un hygiéniste du travail agréé. Donc, la classification du poste d'OSG devrait être revue en tenant compte de cette nouvelle exigence, avec les compétences, connaissances, expérience et responsabilités qu'elle implique.***

**Réponse du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « RDDC est actuellement en train de recruter un remplaçant pour le poste d'OSG de Suffield, en raison du départ à la retraite imminent (31 mars 2023) du titulaire. L'agrément d'hygiéniste du travail sera pris en compte lors de l'évaluation des candidats. Si cet agrément n'est pas possible au moment de l'embauche, RDDC s'efforcera de l'obtenir en permettant à l'intéressé de suivre une formation formelle ultérieure. La classification du poste sera réexaminée dans le contexte de son emplacement, de ses compétences et de ses responsabilités, y compris l'ajout de celles liées à l'hygiène du travail. »

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Nous avons été heureux d'apprendre que le poste d'officier de sécurité générale a été rebaptisé « agent de sécurité technique » et que le titulaire nouvellement embauché est un hygiéniste du travail qualifié et relève directement du directeur du centre.

**Statut : CLOS**

- (2022) Compte tenu de la nature de la R et D entreprise au CRS, un accord de niveau de service pour la fourniture par les FAC d'un soutien médical d'urgence au Centre devrait être négociée et mise en œuvre dès que possible.***

**Réponse du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Un accord de niveau de service régissant la prestation de soins médicaux d'urgence par les FAC au Centre de recherches de Suffield est en cours d'élaboration. Entre-temps, les soins médicaux d'urgence fournis au Centre par les FAC continueront d'être approuvés par le ministère et coordonnés directement entre le Centre et les éléments des services de santé des FAC à Suffield et à Edmonton. »

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Nous saluons les mesures de dotation déterminées qui ont été prises récemment et nous nous réjouissons à l'idée qu'elles ont été achevées.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Un accord de service régissant la fourniture par les FAC d'un soutien médical d'urgence au Centre de recherche Suffield est toujours en cours de rédaction. Entre-temps, le soutien médical d'urgence des FAC au Centre continuera d'être facilité par accord ministérielle et la coordination directe entre le Centre et les éléments des Services de santé des FAC à Suffield et à Edmonton. De plus, un nouveau contrat a été mis en place pour assurer la continuité en médecine CBRN.

**Statut : OUVERT**

5. ***(2022) Étant donné le rôle clé du renseignement dans l'orientation de la R et D, les ressources consacrées à l'analyse de la menace biologique et chimique à laquelle les FAC font face devraient être revues pour en assurer la suffisance.***

**Réponse du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Des mesures de recrutement sont en cours pour embaucher du personnel dans les domaines d'expertise chimique et biologique au sein de la Direction du renseignement scientifique et technique. En raison des exigences en matière d'habilitation de sécurité, il faudra probablement jusqu'à deux ans pour que le nouveau personnel soit pleinement opérationnel. Entre-temps, les manques de ressources sont atténués au moyen de plusieurs mesures : l'embauche d'un analyste expert du renseignement à la retraite dans le cadre d'un contrat occasionnel pour maintenir une certaine continuité, la poursuite de la collaboration avec d'autres agences de renseignement nationales ainsi qu'avec d'autres organisations du MDN et des FAC (D JCRBN D, par exemple) pour rester au fait des menaces et accroître la collaboration et le partage d'information avec les agences du Gp5 dans ce domaine. »

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Nous saluons les mesures de dotation déterminées qui ont été prises récemment et nous nous réjouissons à l'idée qu'elles ont été achevées.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Au sein de la Direction du renseignement technique et scientifique, un nouveau chef d'équipe pour la lutte contre les armes de destruction massive a été embauché au début de 2023 et est pleinement opérationnel depuis 12 mois. Des mesures de dotation de personnel supplémentaire sont en cours dans les domaines d'expertise chimique et biologique au sein de la Direction, et un poste de biologie pourvu en 2023. En raison des exigences d'autorisation de sécurité, il faudra probablement jusqu'à deux ans pour que ce nouveau personnel devienne pleinement opérationnel. Entre-temps, les déficits en ressources sont atténués grâce à plusieurs mesures : le maintien en poste par contrat occasionnel d'un analyste expert du renseignement à la retraite pour maintenir une certaine continuité, la collaboration continue avec d'autres organismes nationaux du renseignement ainsi qu'avec d'autres organisations du MDN et des FAC (le DDCBRNI, par

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

exemple) pour rester à l'affût des menaces, ainsi qu'une collaboration et un échange d'information accrus avec les organismes « Five Eyes » dans ce domaine.

**Statut : OUVERT**

6. ***(2022) Le rôle du CRS dans le soutien des FAC et des entités alliées en ce qui concerne de leur état de préparation doit être vérifié et, s'il est confirmé, le Centre devrait être organisé de manière appropriée et doté des ressources adéquates pour ce faire sans empiéter sur sa fonction de R et D.***

**Réponse du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Des mesures de recrutement sont en cours pour embaucher du personnel dans les domaines d'expertise chimique et biologique au sein de la Direction du renseignement scientifique et technique. En raison des exigences en matière d'habilitation de sécurité, il faudra probablement jusqu'à deux ans pour que le nouveau personnel soit pleinement opérationnel. Entre-temps, les manques de ressources sont atténués au moyen de plusieurs mesures : l'embauche d'un analyste expert du renseignement à la retraite dans le cadre d'un contrat occasionnel pour maintenir une certaine continuité, la poursuite de la collaboration avec d'autres agences de renseignement nationales ainsi qu'avec d'autres organisations du MDN et des FAC (D JCRBN D, par exemple) pour rester au fait des menaces et accroître la collaboration et le partage d'information avec les agences du Gp5 dans ce domaine. »

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Nous sommes heureux que cette question soit reconnue et qu'une solution soit recherchée. Au cours de notre visite au CRS en 2023, nous avons entendu dire qu'il y a une demande croissante pour la formation d'agents en direct dans le contexte des opérations militaires conventionnelles par opposition aux scénarios de lutte contre le terrorisme. On souhaite également exploiter l'exercice PRECISE RESPONSE (entraînement d'agents en direct pour les forces de l'OTAN et les forces alliées) comme banc d'essai pour diverses initiatives de recherche et de développement de la DBC en collaboration avec les établissements scientifiques et technologiques alliés. Ces facteurs émergents devraient être pris en compte lors de toute réévaluation des exigences du CRS en matière de capacité de recherche et de formation. Nous observerons à nouveau PRECISE RESPONSE en 2024 et nous sommes impatients de discerner d'autres développements concernant ce sujet.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** RDDC est à mi-chemin d'un processus pluriannuel d'amélioration de la gouvernance du programme, y compris la convergence des demandes en un tableau opérationnel commun. Dans le cadre de ce processus, des efforts sont en cours pour définir les besoins à long terme dans les domaines d'activité de recherche et d'entraînement en défense CBRN, en collaborant avec ses partenaires des FAC. De plus, le Directeur général (Recherche et développement), Sciences et génie, continue de mettre en œuvre son nouveau processus de gestion des capacités. Ce processus sera appliqué pour confirmer les exigences en matière de capacité scientifique de chaque centre de recherche de RDDC, y compris Suffield, et pour s'assurer que chaque dispose des ressources nécessaires et est configuré

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

pour remplir leur mandat. De plus, le CRS continue d'explorer les possibilités de tirer parti de leurs activités de formation pour rehausser leur programme de recherche.

**Statut : OUVERT**

- 7. (2022) *Étant donné que les problèmes d'approvisionnement en temps opportun de fournitures de laboratoire et d'autres biens et services entravent gravement la productivité scientifique et la formation au CRS, la fonction d'approvisionnement à RDDC devrait être revue et, au besoin, réformée, afin d'assurer que les processus, les ressources affectées et les autorités adressent les besoins du personnel de première ligne.***

**Réponse du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Le service des achats de RDDC a connu une année de transition importante au cours de laquelle un certain nombre de changements majeurs ont eu lieu, notamment la rotation du personnel, une capacité d'embauche limitée en raison des pressions salariales, un nouveau modèle de prestation de services d'achat, une restructuration intérimaire et un nouvel outil de hiérarchisation des priorités. En dehors de RDDC, d'autres facteurs ont eu un impact sur les opérations d'acquisition. En particulier, le MDN a adopté une mise à jour de son Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), qui enregistre et permet les transactions financières, d'approvisionnement et de gestion des actifs, entre autres fonctions. Ces modifications ont entraîné des efforts supplémentaires considérables pour codifier tous les biens avant leur acquisition. Bien que cela permette de mieux comptabiliser les actifs du ministère, l'impact opérationnel a été un ralentissement significatif des délais de traitement des acquisitions. »

Comme pour toute période de transition majeure, celle-ci présente des occasions considérables de réinventer/modifier nos outils et nos processus afin de mieux soutenir le personnel de première ligne. Il convient de noter l'utilisation accrue des cartes de paiement, un modèle de gestion des ressources d'approvisionnement piloté par le centre pour permettre la flexibilité et faciliter la réaffectation des ressources aux priorités les plus importantes de l'organisation, un nouvel outil permettant de hiérarchiser les demandes individuelles de manière équitable dans l'ensemble de l'organisation et les récentes approbations pour commencer à pourvoir les postes vacants dans le domaine de l'approvisionnement. La plupart de ces initiatives sont en cours d'élaboration depuis le milieu de l'AF 2022-2023 et seront mises en œuvre au cours de l'AF 2023-2024. »

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Il s'agit clairement d'une situation difficile, et nous saluons la réflexion et la détermination qui sous-tendent les initiatives qui ont été lancées pour l'améliorer. Cela dit, nous nous demandons comment leur efficacité sera mesurée et nous chercherons à obtenir la réponse à cette question lors de notre prochaine visite.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** L'approvisionnement de RDDC a connu une année de transition importante. Un certain nombre de nouvelles mesures ont été mises en œuvre afin d'accroître le soutien, notamment au Centre de recherche de Suffield. La dotation globale pour l'approvisionnement est passée à 80 % et

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

trois (3) postes ont été remplis pour exécuter des fonctions d'approvisionnement de faible valeur et de soutien à la clientèle de Suffield. Ces recrues terminent actuellement leur formation et répondront aux priorités locales, telles que définies par le directeur du Centre. Une utilisation accrue des cartes de paiement s'est avérée très efficace, ainsi qu'un modèle dirigé par le Centre d'une gestion des ressources d'approvisionnement qui permet une certaine souplesse et qui facilite la réaffectation de ressources vers les priorités plus élevées.

Afin d'appuyer et d'améliorer les communications entre le personnel d'approvisionnement et les clients de tous les centres, la Section des approvisionnements a doté les postes de Service à la clientèle de personnel qui deviendront les points de contact du Centre pour toute question d'approvisionnement. Le poste du CRS a été pourvu en janvier 2024 et le titulaire commencera à remplir son rôle en juin. On prévoit que le CRS constatera les effets positifs de ces changements en approvisionnement au cours du présent exercice, à mesure que les nouveaux employés en approvisionnement deviendront pleinement opérationnels.

### **Statut : OUVERT**

8. ***(2022) Compte tenu des problèmes signalés concernant la gouvernance et la gestion de l'entreprise de défense CBRN, il convient d'appuyer la proposition d'initier un renouvellement sous la direction de l'État-major interarmées stratégique. Entre autres choses, il examinerait et mettrait à jour les DOAD de défense CBRN, donnerait une définition à l'entreprise, assurerait une définition et un alignement corrects des responsabilités, pouvoirs et obligations et ensuite, plus important encore, il tiendrait les autorités imputables pour l'exercice de leurs responsabilités. Ce faisant, il est en outre souhaitable de tenir étroitement compte de ce qui découlera de l'examen en cours de la politique CBRN à l'OTAN, à laquelle participent le SMA (Politique) et AMC.***

**Réponse du MDN et des FAC (Mars 2024) :** « Les efforts visant à maintenir l'efficacité et la pertinence de la série DOAD 8006 se poursuivent. En octobre 2022, le personnel et les intervenants ont procédé à un examen de routine de la DOAD. Les propositions de changement seront examinées régulièrement par les bureaux de responsabilité appropriés. Les changements spécifiques seront dûment examinés et des mesures appropriées seront prises.

La Politique de défense CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) de l'OTAN, publiée et approuvée par tous les membres de l'OTAN en juillet 2022, sera mise en œuvre par les FAC dans le cadre des processus de planification existants et de leurs plans de capacités. Le Canada est tout à fait d'accord avec les principes fondamentaux et les engagements visant à renforcer ses capacités militaires CBRN et sa résilience, qui sont conformes à la politique de défense du gouvernement du Canada. Le gouvernement constate et approuve, en particulier, que « les plans nationaux de développement des capacités soutiendront la mise en œuvre intégrale et en temps voulu des capacités de défense CBRN, en particulier celles dont l'Alliance a besoin conformément au processus OTAN de planification de défense ».

## Annexe A au rapport du CEPDBC 2023

**Commentaire du CEPDBC (Mars 2024) :** Au cours de notre réunion de 2023 avec l'État-major interarmées stratégique (EMIS), on nous a dit qu'il préparerait des conseils pour le CEMD qui définit le problème auquel est confronté le portefeuille de défense CBRN et propose la publication d'une directive qui expliquerait la nécessité de redynamiser la fonction de défense CBRN, de définir l'état final stratégique pertinent, de stipuler l'alignement nécessaire de la gouvernance, orienter la mise en œuvre de la nouvelle politique CBRN de l'OTAN, ajuster les DOAD et énoncer la nécessité d'une feuille de route appropriée pour le développement des capacités de défense CBRN. Nous continuerons de suivre cette question et nous nous réjouissons à la perspective d'évaluer les progrès réalisés au cours de notre prochaine série de visites.

**Réponse mise à jour du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Les efforts visant à maintenir l'efficacité et la pertinence de la série DOAD 8006 se poursuivent. Les propositions de modification des DOAD sont en cours d'examen et de soumission. La politique de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) de l'OTAN (2022), publiée et approuvée par tous les membres de l'OTAN en juillet 2022, sera mise en œuvre par les FAC dans le cadre des processus de planification existants et de leurs plans capacitaires. Le Canada est entièrement d'accord avec les principes et les engagements fondamentaux visant à améliorer ses capacités et sa résilience militaires en matière d'incidents CBRN, ce qui se conforme à la politique de défense du gouvernement du Canada. Le gouvernement note et approuve, en particulier, que « les plans de développement des capacités nationales soutiendront la mise en œuvre intégrale et en temps voulu des capacités de défense CBRN, en particulier celles requises par l'Alliance selon le processus de planification de la défense de l'OTAN ».

**Statut : OUVERT**

9. ***(2023) Compte tenu du statut du CRS de RDDC en tant qu'atout national stratégique dans un environnement de sécurité mondial inquiétant et méritant donc une gestion supérieure, nous appuyons la décision du SMA (RDDC) de suspendre ou de restreindre certaines activités en défense chimique au CRS, en attendant un examen de la gestion des risques. De plus, nous saluons le plan de remédiation qui a été lancé et recommandons qu'il reçoive le soutien rapide et tangible des intervenants et des autorités à l'extérieur de RDDC en vue de restaurer le plus rapidement possible et maintenir un environnement sécuritaire pour tous ceux qui y travaillent ou utilisent ses installations.***

**Annexe A**  
**au rapport du CEPDBC 2023**

**Réponse du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Un examen approfondi des risques associés aux activités en défense chimique a eu lieu et des ajustements ont été appliqués, principalement aux contrôles administratifs. De plus, un plan conditionnel de reprise a été élaboré et approuvé par le SMA (RDDC) et est en cours de mise en œuvre. Au cours des 12 derniers mois, RDDC a tenu un dialogue important avec les intervenants et les autorités externes en vue d'obtenir du soutien pour améliorer les contrôles techniques au CRS. Le soutien est fourni par une augmentation considérable de l'entretien et de l'élan des travaux sur le projet de réfection des laboratoires chimique et biologique. Bien que des progrès aient été réalisés, des défis subsistent en raison du coût élevé de l'infrastructure et des longs délais liés aux travaux de conception et d'approvisionnement.

**Statut : OUVERT**

10. ***(2023) Le personnel civil qui participe à la formation en présence d'agents de guerre au CRS (p. ex., les agents de sécurité et les membres de l'équipe de décontamination) subissent et accumulent des risques à cause de cette participation. Compte tenu des préoccupations exprimées par les employés et gestionnaires locaux, il faudrait envisager la création et mise en œuvre d'un système de santé et sécurité conçu pour le personnel civil ainsi employé.***

**Réponse du MDN et des FAC (Septembre 2024) :** Le Centre de recherche Suffield a déployé des efforts considérables pour modifier et améliorer son système de santé et de sécurité, y compris ceux visant principalement le personnel civil. Cela correspond à une acceptation du risque en formation par contraste au risque opérationnelle (c'est-à-dire qu'un niveau de risque acceptable est amoindri par une capacité de planifier à l'avance et par un moindre besoin d'atteindre les objectifs d'un exercice). Une série de documents ont été élaborés afin de décrire les approches en gestion des risques et de les communiquer aux employés par souci de transparence. Les approches en gestion des risques qui ont été élaborées tiennent compte du risque d'exposition en contexte occupationnel et comprennent des mesures visant à en prévenir les effets cumulatifs.

**Statut : OUVERT**

**ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS**

AChE – acétylcholinestérase

ACIA – Agence canadienne d'inspection des aliments

AMC – Affaires mondiales Canada

ANS – accord sur les niveaux de service

ASPC – Agence de la santé publique du Canada

BFC – base de forces canadiennes

BPF – Bonnes pratiques de fabrication

BPL – Bonnes pratiques de laboratoire

CBRN – chimique, biologique, radiologique et nucléaire

CBRNe – chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosif

CEPDBC – Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique

CIABT – Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines

CIAC – Convention sur l'interdiction des armes chimiques

CMM – Contre-mesures médicales

CMR – Collège militaire royal

CNMAE – Centre national des maladies animales exotiques

COMFOSCAN – commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada

COMRENSFC – commandement du renseignement des Forces Canadiennes

CRS – Centre de recherche de Suffield

CRT – Centre de recherche de Toronto

CRS – Centre de recherche de Valcartier

CSCSHA -- Centre scientifique canadien de santé humaine et animale

CSS – Centre des sciences pour la sécurité

CTA – Centre de technologie antiterroriste

DCMM - Dépôt central de matériel médical

D Défense CBRN – Direction de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire

DDCBRNI – Directeur/Direction, Défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire interarmées

## **ANNEXE B**

### **Au Rapport annuel CEPDBC 2023**

DBC – Défense biologique et (ou) chimique

DCMM – dépôt central de matériel médical

DIC – Déclaration d'intention commune

DG RDSG – Directeur général, R et D, Science et génie

DOAD – Directives et ordonnances administratives de la Défense

EMIS - État-major interarmées stratégique

EPI – Équipement de protection individuel

E Pomp FC – École des pompiers et de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes

FAC – Forces armées canadiennes

GPM – groupe professionnel militaire

Gp Svc S FC – Groupe des Services de santé des Forces canadiennes

GRC – Gendarmerie royale du Canada

ICUPE – Installation unique nationale canadienne à petite échelle

IMCB – Installation modulaire de confinement biologique

LNM – Laboratoire national de microbiologie

MDN – ministère de la Défense nationale

MRC – Marine royale du Canada

NBS – niveau de biosécurité (voir NC)

NC – niveau de confinement

NCSM – Navire canadien de Sa Majesté

OIAC – Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

ONTAP – « Online Turbo Approval Process », procédure en ligne d'approbation rapide

OSG – Officier de sécurité générale

OTAN – Organisation du traité de l'atlantique nord

PCSS – Programme canadien pour la sûreté et la sécurité

PCMMS – Programme de contre-mesures médicales stratégiques (anciennement CMMMGB – Contre-mesures médicales pour les menaces de guerre biologique)

PROCOL – Protection collective

PSA – Plan de surveillance administrative

## **ANNEXE B**

### **Au Rapport annuel CEPDBC 2023**

QG – quartier général

QGDN – quartier général de la Défense nationale

R et D – recherche et développement

RDDC – Recherche et développement pour la défense Canada

RDUP – recherche à double usage préoccupante

S et T – science et technologie

SMA IE – sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement)

SMA ST – sous-ministre adjoint (Science et technologie)

SMA SE – sous-ministre adjoint (Services d'examen)

STSD – science et technologie pour la sécurité et la défense

UIIC-CBRN – Unité interarmées d'intervention du Canada – CBRN